CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE KAMOTO COPPER COMPANY SA (KCC SA) VIS-À-VIS DES COMMUNAUTES AFFECTEES PAR SON PROJET

Entre :

1. La communauté locale affectée comprenant :

1.1. Les villages :

- **Tshala (**52887 habitants**) ;**
- **Mupanja (**47800 habitants**) ;**
- **Sapatelo (**51350 habitants**) ;**
- **Noah (**5040 habitants**) et**
- **Tshamundenda (**126000 habitants**).**

Située dans :

- Le groupement : MWANFWE
- Le Secteur de LUILU
- Le Territoire de MUTSHATSHA
- La Province du LUALABA

En République Démocratique du Congo,

Représentés par leur Comité Local de Développement (CLD) :

- Président : Mr JAOLAM SYLVAIN TSHAL KAPEND
- 1er Vice-président : Mr MWILU KITUBO DIEUDONNE
- 2ème vice-président : Mr KANYIMBU MWAMBA NGOIE ROBERT
- Secrétaire : Mr WASAKWILA TSHIJIKA Pascal
- Secrétaire adjoint : Mr MUJINGA KYEMBE

- **<u>Membres</u>**
 - Mme MASUKA WENDELA LISETTE ;
 - Mme MBUYI MUJINGA MICHOU ;
 - Mr KASONGO KISALA LAMBERT ;
 - Mr KAMBENDJA ILUNGA MICHEL ;

- Mr KANYIKI TSHIPANGU HONORE;
- Mr HYPOLITE MUSANS Diur ;
- Mr ILUNGA WA NUMBI Isaac;
- Mr LUPWE KUZUNGA CRISPIN ;
- Mme KENGA PEZO BRIGITTE (Village TSHAMUNDENDA) ;
- Mr TSHIBUMBU KALENGA Claude ;
- Mr TSHIKOMBA KAYOMBO THEOPHILE ;
- Mr KASONGO MUZALA SAUVEUR ;
- Mr KONGOLO DIUR ALPHA ;
- Mr MUMBA WAKALATA LEONARD;
- KASONGO KAVULA KLEUVAIN ;
- Mr MUKONGA MWAMBA Patrick ;
- Mme SAMBA KABUNDA CHRISTINE ;
- MALALE MUKENGE RACHEL ;
- Mr KAKOMA WA NGWEWA Claude.

1.2. Les quartiers :

- Kapata (25925 habitants) ;
- Musonoie (54700 habitants) ;
- Gécamines Kolwezi (189000 habitants) ;
- Luilu (59359 habitants) et
- Biashara (35 757 habitants).

Situé dans :

- La commune de Dilala ;
- Ville de Kolwezi ;
- Province du Lualaba ;
 En République Démocratique du Congo.

Représentés par leur Comité Local de Développement (CLD) :

- Président : Mr KAZADI KIFUNKO François

- 1er Vice president: Mr TUNKWE KIBENGE
- 2ème vice-president: Mr KABAMBA TSHINGAMBO MEDARD
- Secretaire: Mr KAPYA KALENGA PASCAL
- Secrétaire adjointe : Mme KITETE O'NUITE MARGUERITE.

Membres :

- Mr DIKUMBI KASAJI ;
- Mr ILUNGA MWINKEU ;
- Mr LUKONDE ALPHONSE ;
- Mme KAZADI CONSOLATE
- Mr KAKESE TSHIFUNGA THIBAUDE
- Mr KALOMBO MITONGA
- Mme KALENGA OMBA AGNES ;
- Mr TSHAMUNDJI JORDAN.
- Mme NUMBI NGOIE PASCALINE ;
- Mr MASENGO KASONGO JEAN ;
- Mme MBUYA CHRISTINE ;
- Mr KALUMBA MBUYU TRESOR.
- MWANZA KASONGO ;
- KASONGO KIBAWA ;
- MUMBA KALENGA ;
- MUTEBA MUTOPE ;
- Mr SENGA MAKONGO Josué ;
- Mme MBULA MWENDA Claudia ;
- Mr KALENGA KINAKA Claudia ;
- KAMUNGWA KANGULUMA Jacques.

1.3. Les quartiers

- **Kasulo (**120105 habitants**) ;**
- **Kasombo (**7884 habitants**) ;**
- **Kakifuluwe (**298864 habitants**).**

Situé dans :

- La commune de Manika ;
- La ville de Kolwezi ;
- Province du Lualaba.

En République Démocratique du Congo.

Représentés par leur Comité Local de Développement (CLD) :

- **Président** : Mr MUTAKIKA MAYUKE Pascal ;
- **1er Vice-president**: Mr MITEWI KABAMBA;
- **2ème Vice-président** : Mr KATWALA MBANGU Victor ;
- **Secrétaire** : Mme NYEMBO BONVE Blandine ;
- **Secrétaire adjoint** : KANDIMBA MBANGU Erick.

- Mme TSHUMBA MUHUMENU Chantal ;
- Mme BONDO ILUNGA Yvette ;
- Mme MADIMBA WA ILUNGA Elisée ;
- Mr KAPEPA MUSOKA François.
- Mr MUTUNDA TSHAMBALA Gabriel ;
- Mme TSHISOLA KWESWE Lilyane ;
- Mr SHIDI TAMBWE Floribert.
- Mr MUSUMBA NKONGOLO Louis ;
- Mme SHIMBA MAKUMBI Diane ;
- Mr KABWENDE NGOY Olthon ;
- Mr KAKUNG IFANA Mira**.**

Et ci-après dénommée la communauté locale » et d'une part ».

Et

2. La société minière : KAMOTO COPPER COMPANY (En sigle KCC SA)

Immatriculée au RCCM sous le numéro : CD/KZI/RCCM/14-B-020
Id. Nat. : 14-B500-N45597Q
NIF : A 0701041 Q
TVA : 0479/DGI/DGE/DIG/MB/TVA/2011
Ayant son siège sis Usines de Luilu, dans la commune de Dilala, Ville de Kolwezi dans la Province de Lualaba., République Démocratique du Congo
Représenté(e) par Monsieur Clinton Donkin son Directeur Général
Et ci-après dénommé(e) « Entreprise minière » d'autre part »

PREAMBULE

INTRODUCTION

Cette section a pour objet de résumer les dispositions légales et règlementaires principales relatives à l'élaboration du Cahier des Charges définissant la responsabilité sociétale des titulaires de droits miniers d'exploitation et d'expliquer les étapes entreprises par KCC SA dans l'élaboration et la négociation du Cahier des Charges avec les communautés locales conformément aux exigences du Code Minier et du Règlement Minier.

Contexte et justification du Cahier des charges

Conformément à l'article 285 septies du Code Minier, le titulaire d'un droit minier d'exploitation ou d'autorisation de carrières permanente est tenu d'élaborer un Cahier des Charges définissant sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés locales affectées par ses activités minières.

C'est dans ce cadre que KCC SA a demandé à SEC SARL, une société indépendante de consultance environnementale et sociale, de l'accompagner dans le processus d'élaboration et de négociation de son Cahier des Charges conformément aux exigences du Code Minier et du Règlement Minier de la République démocratique du Congo (« RDC »).

Objectifs du Cahier des Charges

Conformément à l'article 285 septies du Code Minier et à l'article 1 de l'Annexe XVII au Règlement Minier sur la Directive relative au modèle type de Cahier des Charges de responsabilité sociétale
(« Directive »), le Cahier des Charges a pour objet de définir la responsabilité sociétale des titulaires de droits miniers d'exploitation ou de l'autorisation d'exploitation de carrière permanente vis-à-vis des communautés locales affectées par les activités minières.

Il a pour objet d'orienter et d'organiser la mise en œuvre des engagements des titulaires de droits miniers d'exploitation relatifs à la réalisation des infrastructures socioéconomiques et des services sociaux au profit des communautés locales affectées par ses activités minières.

Il vise également à servir de cadre d'accord devant permettre la concrétisation des actions du développement durable visant à améliorer le bien-être économique, social et culturel des populations locales affectées par les activités minières des titulaires de droits miniers d'exploitation pendant et après l'exploitation.

1. OBLIGATIONS DE KAMOTO COPPER COMPANY SA

1.1. Obligation de consulter et de faire participer les communautés bénéficiaires

Conformément à l'article 3 de la Directive, le titulaire de droit minier d'exploitation est tenu de consulter et de faire participer les communautés bénéficiaires dans le processus de définition et de mise en œuvre des projets de développement du Cahier des Charges.

La conception et la mise en application du Cahier des Charges nécessitent la participation active de toutes les parties prenantes à travers les activités suivantes :

- La consultation ;
- L'instauration de la confiance ;
- La planification et la prise de décision inclusive.

A. Phase de prise de contact, d'explication et d'information

Des réunions de partage d'information ont été tenues avec principalement le Ministre Provincial des Mines, les Chefs des ETDs (Chef de secteur de Luilu, Bourgmestre de la commune de Manika et Dilala), et des lettres envoyées au Ministre provincial des Mines et à la Division provinciale des Mines. Des ateliers ont été organisés pour informer et former les communautées affectées afin de les preparer à leur participation au processus d'elaboration de ce cahier des charges.

Ces parties concernées ont été informées du début du processus et par l'occasion KCC a demandé la supervision du processus par le ministère provincial des mines.

B. Phase d'élaboration du Cahier des Charges

La consultation des parties concernées a été au cœur de la démarche du processus d'élaboration du Cahier des Charges notamment dans le processus d'identification des besoins des communautés de la zone d'influence du Projet de KCC identifié dans l'EIES et a fourni des informations nécessaires, suffisantes et accessibles aux parties concernées (KCC et CLD) de façon objective

1.2. Réalisation des projets de développement convenus

Conformément à l'article 4 de la Directive, le titulaire des droits miniers ou de carrières est tenu de commencer la réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base au profit des communautés locales affectées par les activités de son projet suivant le chronogramme convenu et contenu dans le Cahier des Charges.

Une fois que le Cahier des Charges est approuvé suivants les dispositions reprises aux articles 414 quarter et 414 quinquies du Règlement Minier, KCC commencera dans les 3 mois qui suivront, la réalisation des infrastructures et services

socioéconomiques de base au profit des communautés locales affectées par les activités de son projet suivant le chronogramme convenu et contenu dans le Cahier des Charges.

1.3. Fournir les détails sur les engagements pris

L'article 5 de la Directive prévoit l'obligation pour le titulaire de droits miniers d'apporter des informations plus détaillées se rapportant aux engagements prévus dans le Cahier des Charges et concernant :

- Les plans et spécifications des infrastructures et services socioéconomiques de base ;
- Leur localisation et la désignation des bénéficiaires ;
- Le chronogramme prévisionnel de réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base ainsi que ;
- Les coûts estimatifs s'y rapportant.

Des informations détaillées se rapportant aux engagements prévus dans le Cahier des Charges sont contenues dans la description détaillée des projets et comprennent entre autres :

- La localisation des projets et la désignation des bénéficiaires ;
- La description détaillée du projet à réaliser ;
- Le chronogramme prévisionnel de réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base ; et
- Les coûts estimatifs s'y rapportant.

1.4. Financement des projets et infrastructures de développement communautaire

L'article 7 de la Directive prévoit que le financement des infrastructures et services socioéconomiques de base est assuré par le budget social du titulaire de droit minier/carrières ou du détenteur de l'autorisation de traitement/transformation des substances minérales.

2. OBLIGATIONS DES COMMUNAUTES LOCALES AFFECTEES

2.1. De l’obligation de ne pas détruire pas détruire les infrastructures et biens du titulaire du droits minier

Les communautés locles s’engagent à contribuer à la pleine et libre jouissance par l’opérateur de ses droits.
Elles s’engagent également à prendre toute disposition appropriée pour que ses membres contribuent à la protection du personnel et du patrimoine d’exploitation de l’opérateur minier.

2.2. De l’obligation de collaborer dans la lutte contre l’exploitation illégale des substances minérales

Les communautés locales s’engagent à contribuer à la peine et libre jouissance par l’opérateur minier de ses droits.
Elles s’engagent également à prendre toute disposition appropriée pour que ses membres contribuent à la protection du personnel et du patrimoine d’exploitation de l’opérateur minier.

2.3. De l’obligation de réparer tout dommage causer au titulaire de droit minier d’exploitation

Tout préjudice subi du fait d’actes de violence ou des voies de fait sur le personnel de l’opérateur minier ou d’actes de vandalisme sur son patrimoine d’exploitation perpétrés par un ou plusieurs membres de la communauté locale entraîne réparation suivant les procedures administratives et judiciaires en vigueur.

3. PROCEDURE DE NEGOCIATION ET D'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES

3.1. Des étapes de négociations du Cahier des Charges

Conformément à l'article 414 bis du Règlement Minier et aux articles 11 et 12 de la Directive, le Cahier des Charges est établi en fonction des étapes principales suivantes pour sa négociation et son élaboration :

- La détermination de l'espace géographique conjointement par le chef de secteur, les bourgmestres, les représentants du titulaire de droit minier, des communautés locales concernées et des représentants des parties prenantes dans le rayon d'action du projet minier suivant les recommandations de l'EIES ;
- L'identification des besoins prioritaires des communautés par le CLD composé de l'autorité locale et des représentants des communautés locales et du titulaire de droit minier ;
- L'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales à travers les réunions populaires ;
- La détermination des dates des négociations sur le contenu du projet de Cahier des Charges entre le titulaire du droit minier et le CLD ;
- La signature du procès-verbal indiquant le compromis trouvé entre les membres du comité local et les représentants du titulaire du droit minier ;
- L'élaboration du Cahier des Charges et sa signature par le titulaire du droit minier, les représentants des communautés locales ainsi que l'autorité administrative locale.

3.2. Constitution du Comité Local de Développement

Conformément aux articles 4 et 5 de la Loi organique n◦ 08-016 du 7 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces, les secteurs de Luilu, commune de Dilala et Manika sont considérés comme autorité locale car dotée de la personnalité juridique.

Concernant la désignation des représentants des communautés locales, ce choix des représentants s'est fait dans la transparence et le consensus a été formalisé par la création des CLD de chaque ETD et du CLD elargi du Projet de KCC. Le principe de la légitimité des représentants, de leur redevabilité et honorabilité vis-à-vis de l'ensemble de la communauté a été pris en compte.

La loi reconnait les chefs coutumiers comme représentants légaux des communautés ethniques. Pour plus de légitimité et redevabilité, une représentation regroupant plus qu'une personne a été mise en place. En plus des Chefs coutumiers, le choix des autres représentants de la communauté dans le CLD a été fait par les membres de la communauté eux-mêmes par voie d'élection.

Dans le cas d'espèce, la communauté locale est composée des villages Noah, Sapatelo, Tshala, Tshamundenda et Mupanja, situé dans le secteur de Luilu, les quartiers Kapata, Biashara, cité luilu, Musonoie et Gécamines Kolwezi situé dans la commune de Dilala ainsi que les quartiers Kasulo, Kakifuluwe et Kasombo situé dans la commune de Manika. Chaque village et quartier a élu son CLD et le CLD du projet est composé des membres des CLD correspondant aux villages et quartiers.

Ainsi, les personnes ci-après ont été élues comme membres du bureau du CLD elargi et représentants des communautés :

Ainsi, les personnes ci-après ont été élues comme représentants des communautés :

1. **SECTEUR DE LUILU**

- Président : Mr JAOLAM SYLVAIN TSHAL KAPEND
- 1er Vice-président : Mr MWILU KITUBO DIEUDONNE
- 2ème vice-président : Mr KANYIMBU MWAMBA NGOIE ROBERT
- Secrétaire : Mr WASAKWILA TSHIJIKA Pascal
- Secrétaire adjoint : Mr MUJINGA KYEMBE

- **Membres**

 - Mme MASUKA WENDELA LISETTE ;
 - Mme MBUYI MUJINGA MICHOU ;
 - Mr KASONGO KISALA LAMBERT ;

- Mr KAMBENDJA ILUNGA MICHEL ;
- Mr KANYIKI TSHIPANGU HONORE;
- Mr HYPOLITE MUSANS Diur ;
- Mr ILUNGA WA NUMBI Isaac;
- Mr LUPWE KUZUNGA CRISPIN ;
- Mme KENGA PEZO BRIGITTE ;
- Mr TSHIBUMBU KALENGA Claude ;
- Mr TSHIKOMBA KAYOMBO THEOPHILE ;
- Mr KASONGO MUZALA SAUVEUR ;
- Mr KONGOLO DIUR ALPHA ;
- Mr MUMBA WAKALATA LEONARD;
- KASONGO KAVULA KLEUVAIN ;
- Mr MUKONGA MWAMBA Patrick ;
- Mme SAMBA KABUNDA CHRISTINE ;
- MALALE MUKENGE RACHEL ;
- Mr KAKOMA WA NGWEWA Claude.

2. COMMUNE DE DILALA

- Président : Mr KAZADI KIFUNKO François
- 1er Vice president: Mr TUNKWE KIBENGE
- 2ème vice-president: Mr KABAMBA TSHINGAMBO MEDARD
- Secretaire: Mr KAPYA KALENGA PASCAL
- Secrétaire adjointe : Mme KITETE O'NUITE MARGUERITE.

Membres :

- Mr DIKUMBI KASAJI ;
- Mr ILUNGA MWINKEU ;
- Mr LUKONDE ALPHONSE ;

- Mme KAZADI CONSOLATE
- Mr KAKESE TSHIFUNGA THIBAUDE
- Mr KALOMBO MITONGA
- Mme KALENGA OMBA AGNES ;
- Mr TSHAMUNDJI JORDAN.
- Mme NUMBI NGOIE PASCALINE ;
- Mr MASENGO KASONGO JEAN ;
- Mme MBUYA CHRISTINE ;
- Mr KALUMBA MBUYU TRESOR.
- MWANZA KASONGO ;
- KASONGO KIBAWA ;
- MUMBA KALENGA ;
- MUTEBA MUTOPE ;
- Mr SENGA MAKONGO Josué ;
- Mme MBULA MWENDA Claudia ;
- Mr KALENGA KINAKA Claudia ;
- KAMUNGWA KANGULUMA Jacques.

3. COMMUNE DE MANIKA

- **Président** : Mr MUTAKIKA MAYUKE Pascal ;
- **1er Vice-president**: Mr MITEWI KABAMBA;
- **2ème Vice-président** : Mr KATWALA MBANGU Victor ;
- **Secrétaire** : Mme NYEMBO BONVE Blandine ;
- **Secrétaire adjoint** : KANDIMBA MBANGU Erick.

- Mme TSHUMBA MUHUMENU Chantal ;
- Mme BONDO ILUNGA Yvette ;
- Mme MADIMBA WA ILUNGA Elisée ;
- Mr KAPEPA MUSOKA François.

- Mr MUTUNDA TSHAMBALA Gabriel ;
- Mme TSHISOLA KWESWE Lilyane ;
- Mr SHIDI TAMBWE Floribert ;
- Mr MUSUMBA NKONGOLO Louis ;
- Mme SHIMBA MAKUMBI Diane ;
- Mr KABWENDE NGOY Olthon ;
- Mr KAKUNG IFANA Mira**.**

3.3. Détermination de l'espace géographique

La détermination de l'espace géographique a été faite conformément aux articles 414bis, 480 du Règlement Minier et 11 de la Directive.

Conformément à ces dispositions règlementaires, les éléments suivants pour identifier les communautés bénéficiaires ont été utilisés :

- La zone d'influence du Projet KCC identifiée dans l'EIES approuvée ;
- Les critères repris à l'article 480 du Règlement Minier pour la détermination des populations affectées par le projet d'exploitation qui sont les suivants :

 a) L'emplacement d'une population sur ou à proximité du site d'exploitation ;
 b) L'emplacement d'une population sur ou à proximité du réseau routier utilisé ou construit pour les besoins du projet d'exploitation ;
 c) L'emplacement d'une population sur ou à proximité d'une infrastructure importante du projet d'exploitation : centrale électrique, usine de traitement des eaux, aéroport ou port à construire pour le projet ;
 d) L'existence d'une activité de subsistance de la population sur le site d'exploitation telle que la pêche, la chasse, la cueillette, l'élevage, la culture ; et
 e) La présence d'un cours d'eau sur ou à proximité du site d'exploitation utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable ou source de subsistance par une population.

- Les communautés locales affectées par une mine industrielle sont : « *les communautés de toute taille qui se trouvent sur ou riveraines à la zone du projet d'exploitation minière et aussi celles qui sont suffisamment proches pour que leurs économies, leurs droits ou leurs environnements soient affectés d'une façon significative par les activités de gestion ou les aspects biophysiques du projet minier* »

- Le droit congolais définit les communautés locales comme « *une population traditionnellement organisée sur la base de la coutume et unie par des liens de solidarité clanique ou parentale qui fonde sa cohésion interne. Elle est caractérisée, en outre, par son attachement à un terroir déterminé* ».

Prenant en compte les critères repris ci-dessus, les membres du CLD ont validé la Zone d'influence du Projet KCC qui avait été reprise dans l'EIES approuvée. Cet espace géographique comprend les ETDs suivantes :

- **Cummune Dilala (PE 525) ;**
- **Commune Dilala et Secteur de Luilu (PE 4961) ;**
- **Commune de Dilala (PE 11602) ;**
- **Commune Manika (PE 11601) ;**
- **Commune Manika et Secteur de Luilu (PE 4960) ;**
- **Secteur de Luilu (PE 4963).**

3.4. Identification des besoins prioritaires des communautés

Conformément à l'article 414 bis et à l'article 11 de la Directive prévoyant que les besoins prioritaires des communautés sont identifiés par le CLD et l'entreprise minière, les CLD des ETDs ont été impliqué dans le processus d'identification des besoins et celui de planification du développement local dans les villages de l'espace géographique identifié.

Conformément à l'article 1 de la Directive, KCC se doit d'aligner ses projets de développement social sur les programmes du Gouvernement (Secteur ou Commune et la Province du Lualaba) en matière d'infrastructures de base, de santé, d'éducation, de protection des droits de l'enfant, de protection sociale des groupes vulnérables et de la promotion du genre.

La démarche suivie pour identifier ces besoins prioritaires est partie d'un travail de fond sur la connaissance des villages de la Zone d'influence du Projet de KCC, notamment l'enquête socio- économique de base et l'analyse des besoins réalisée par KCC SA qui avait permis de ressortir les besoins auxquels devra répondre l'entreprise dans le cadre des initiatives d'investissement social liées à sa responsabilité sociétale.

Lors de l'étude socio-économique, l'approche participative a permis d'impliquer plus largement les concernés à l'enquête à fournir plus de détails concernant le sujet.

C'est à partir de l'identification des besoins prioritaires que le CLD Elargi a travaillée pour développer et définir des projets potentiels à retenir pour élaborer le Cahier des Charges.

3.5. Approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés

Plusieurs réunions populaires ont eu lieu dans les ETDs concernées en ces dates :

- Du 10/12/2021 au 27/12/2021 : Secteur de Luilu ;

- Du 11/12/2021 au 15/01/2022 : Commune Dilala ;
- Du 08/02/2022 au 15/02/2022 : Commune Manika.

A l'agenda de ces réunions populaires se trouvaient :

- L'explication du processus d'élaboration et de négociation du Cahier des Charges de responsabilité sociétale de KCC ; et
- La soumission à l'approbation populaire les besoins prioritaires identifiés par catégories sociales et projets potentiels retenus.

Lors des réunions populaires, le CLD a diffusé les informations reçues sur le processus d'élaboration du Cahier des Charges, présenté les besoins prioritaires et les projets potentiels développés. Chaque réunion comprenait également un temps pour des questions et réponses. Ce temps de questions et réponses a permis aux membres de la communauté de poser des questions, d'expliquer leurs craintes et de demander des précisions.

Conformément à l'article 414bis et à l'article 12 de l'Annexe XVII du Reglèment Minier, à l'issue de la réunion de validation et d'approbation des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales, le CLD a élaboré un résumé desdits besoins (**cfr. Annexe 5**) qu'il a soumis au visa du Chef de secteur/ Commune.

3.6. Elaboration du Cahier des Charges

Suite aux compromis trouvés entre les représentants des differentes communautés locales et ceux de KCC aux dates suivantes pour les projets retenus :

- Le 04/05/2022 avec le Secteur de Luilu ;
- Du 13/04/2022 au 19/05/2022 avec la Commune de Dilala ;
- Du 03/05/2022 au 24/05/2022 avec la Commune Manika.

Après le compromis trouvé, KCC a élaboré avec l'assistance technique de Strategic Environmenatl Consulting SARL, son Cahier des Charges définissant sa responsabilité sociétale conformément au modèle type repris en annexe de la Directive.

Le Cahier des Charges reprend dès lors tous les projets qui ont fait l'objet du compromis trouvé entre les représentants des communautés locales et ceux de KCC. Tous les projets de ce cahier des charges s'alignent sur les principes de la protection de l'environnement des nations unies et visent les 17 objectifs de développement durables de l'ONU. Le Cahier des Charges a été établi sur base des besoins prioritaires identifiés qui sont par nature dynamiques et susceptibles de varier dans le temps. Les besoins identifiés par KCC sur base de l'étude socio-économique de l'EIES sont alignés aux Plans de Développement Local des ETD et au Plan Quinquennal 2019 – 2023 de la Province du Lualaba.

3.7. Durabilité des projets du cahier des charges

La durabilité du projet est la poursuite des activités de développement communautaire par les membres de la communauté une fois cessé l'appui extérieur.

L'objectif de durabilité a des meilleures chances d'être réalisé si le projet suit une approche participative, puisque les bénéficiaires développent les aptitudes, les compétences et la confiance en eux dont ils ont besoins pour continuer dans le chemin du développement après le départ des intervenants extérieurs.

Dans le cadre des projets de ce cahier des charges, un processus de transfert progressif des activités à la population sera conçu dès le début. Pour chaque projet, deux personnes leaders appelées *"conseillers ruraux",* seront identifiés et formées pour prendre la relève des activités d'animation après l'intervention de KCC.

Au cours de la séance d'évaluation participative, les conseillers ruraux analyseront avec la communauté les possibilités et les contraintes liées à la poursuite des activités sous leur responsabilité. Ils exprimeront à la société minière leurs besoins en appui technique et en supervision. De son côté, la société minière examinera les modalités d'insertion de cet appui technique aux leaders dans la programmation de leurs activités régulières.

Des instruments de suivi à mettre à la disposition des leaders pour la poursuite des activités d'animation seront conçus et testés par le projet. Compte tenu du taux élevé d'analphabétisme dans la population, ces instruments seront conçus sous forme de fiches utilisant des idéogrammes.

Le transfert progressif des activités à la communauté pendant le projet facilite la durabilité des actions une fois le projet terminé. Les structures locales interviendront, au besoin, pour apporter un appui technique aux activités communautaires.

Les éléments d'un projet susceptibles de favoriser la durabilité des activités sont :

- Utilisation de l'approche participative à toutes les étapes du projet, de la conception à l'évaluation finale
- Implication des structures organisationnelles locales (groupements de femmes, écoles, églises, ONG)
- Séances de formation et de recyclage pour l'accroissement des compétences des populations dans la zone du projet
- Disponibilité du personnel de la société à continuer les activités promues par le projet
- Utilisation de techniques appropriés et adaptées à la réalité locale
- Identification de personnes ressources de la communauté capables de prendre la relève des activités
- Mise en place d'un mécanisme de transfert de responsabilité à la communauté pour la totalité des activités
- Intégration du suivi et de la supervision des activités à transférer à la communauté dans les tâches régulières des services techniques
- Mise en place de mécanismes générateurs de ressources financières
- Mise en place, pour les activités qui le requièrent, d'un système d'autofinancement à base communautaire.

KAMOTO COPPER COMPANY (KCC SA)

PHOTOS DES REUNIONS D'APPROBATIONS PENDANT LE PROCESSUS D'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES

1. Secteur Luilu



Communauté de Tshala





Communauté de Mupanja



Communauté de Sapatelo



Communauté de Noah

2. Commune de Manika



Communauté de Kasulo



Commuanuté de Kakifuluwe

3. Commune de Dilala



Communauté de la Gécamines Kolwezi





Communauté CITE LUILU





Communauté de Kapata





Communauté de Biashara





Communauté de Musonoie

KAMOTO COPPER COMPANY (KCC SA)

PHOTOS DES REUNIONS DES NEGOCIATIONS PENDANT LE PROCESSUS D'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES

1. Réunion de negociation avec le secteur de Luilu

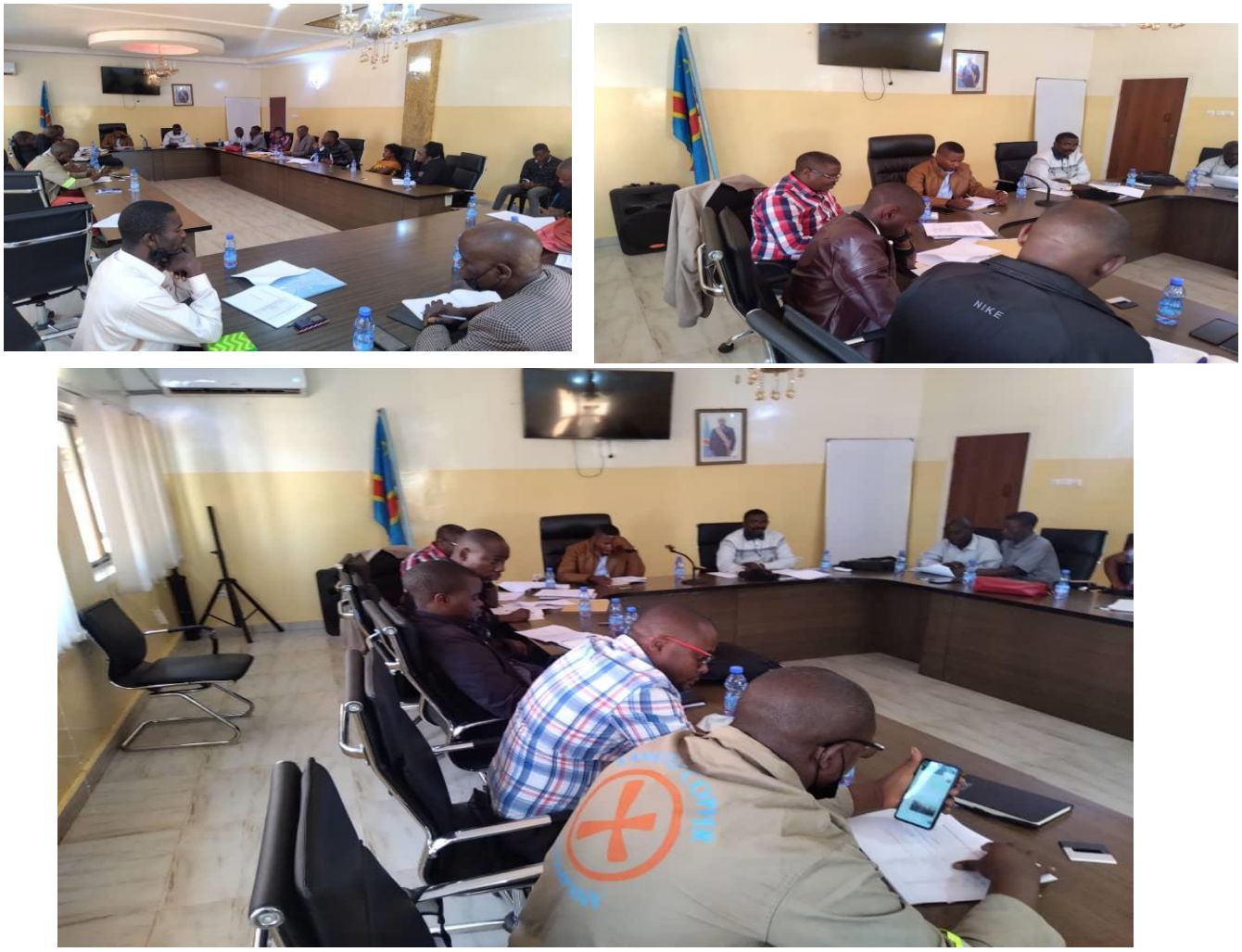


Figure 1: Réunion de negociation avec le secteur de Luilu

2. Réunion de negociations avec commune de Dilala









Figure 2 : Réunion de negociations avec la Commune de Dilala

3. Réunion de negociations avec la commune de Manika









Figure 3 : Réunion de negociations avec la commune de Manika

3.8. Cérémonie officielle de signature du Cahier des Charges

Le Cahier des Charges a été établi en six exemplaires originaux suivant le modèle en annexe de la Directive et KCC a organisé en date du 23 Août 2022 dans la salle de Kampi ya Boma, la cérémonie officielle de signature du Cahier des Charges sous l'égide des Chefs de secteur, Bourgmestre de la commune de Dilala et Manika, en leur qualité de témoins, et en présence du Ministre Provincial ayant les mines dans ses attributions, du Chef de Division des Mines, du Directeur Provincial de l'ACE, du Chef de Bureau Provincial de la DPEM, Administrateur du Territoire, Maire de la ville ainsi que les autres représentants de l'Etat (**Annexe 7- Invitation à la cérémonie officielle de signature du Cahier des Charges**).

Etant entendu préalablement que :

La société minière **KAMOTO COPPER COMPANY (En sigle KCC SA)**
Est titulaire des titres miniers suivants :

1. Permis d'Exploitation : PE 4961(KOV) couvrant 10 carrés comme inscrit sur le certicat d'exploitation N° CAMI/CE/2080/2006 du 04/11/2010 Valide du 03/04/2009 au 03/04/2024
2. Permis d'Exploitation : PE 525 (Mashamba) couvrant 13 carrés comme inscrit sur le certicat d'exploitation N° CAMI/CE/4233/2006 du 28/12/2007 Valide du 28/12/2007 au 03/04/2024.

3. Permis d'Exploitation : PE 11602 (T - 17) couvrant 2 carrés comme inscrit sur le certicat d'exploitation N° CAMI/CE/5621 du 18/11/2009 Valide du 16/10/2009 au 03/04/2024
4. Permis d'Exploitation : PE 11601 (Kinanga) couvrant 1 carré comme inscrit sur le certicat d'exploitation N° CAMI/CE/5622/2009 du 18/11/2009 Valide du 16/10/2009 au 07/05/2022 (Renouvellement en cours)
5. Permis d'Exploitation : PE 4960 (Kinanga II) couvrant 13 carrés comme inscrit sur le certicat d'exploitation N° CAMI/CE/2079/2006 du 4/11/2010 Valide du 03/04/2009 au 03/04/2024
6. Permis d'Exploitation : PE 4963 (Tilwezembe) couvrant 9 carrés comme inscrit sur le certicat d'exploitation N° CAMI/CE/2082/2006 du 23/07/2006 Valide du 03/04/2009 au 03/04/2024

Les communautés locales affectées de la concession minière concernée comprennent les ETDs de Secteur de Luilu situé dans le Territoire de Mutshatsha et les communes de Dilala et Manika situées dans la ville de Kolwezi. Ces concessions sont situées entre le secteur de Luilu, commune de Dilala et Manika en limite ainsi touchant le territoire de Mutshasha et la ville de Kolwezi dans la Province du Lualaba et fait partie de celles sur lesquelles les communautés locales ont des droits coutumiers.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par les titres miniers octroyés par l'Etat et consignées dans le Plan environnemental (EIES) de la concession au moment de sa validation et de son approbation.

Mr ILUNGA NGOIE MWENE WA KINDA Alphonse, Chef de Secteur de Luilu,

Mr KALUBUNDA KASONGO Déogratias, Bourgmestre de la commune de Dilala,

Mr MAHULA KAFYOTO Frank, Bourgmestre de la commune de Manika, assistent à la signature du présent Cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu ci-dessous :

I. TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS.

I.1. : ENGAGEMENTS CONVENUS AVEC LA COMMUNAUTE DU SECTEUR DE LUILU

№	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/ Projet (USD)
I.1.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX CENTRES DE SANTE**	**Santé / Infrastructure**	Villages Tshala et Sapatelo	Ce projet consiste en la construction de deux Centres de Santé complet qui contiendront chacun tous les services. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité. Bénéficiaires : La communauté de Tshala, de Sapatelo ainsi que les populations environnantes La structure de ce centre de santé sera composée de : - le Hall d'entrée ; - la Salle d'attente ; - le Service d'administration ; - la Salle d'urgence ; - l'Infirmerie ; - le Laboratoire ; - les salles d'attente consultation ; - les cabinets de consultation ; - le PMI ; - la Maternité ; - le Service gynécologique ;	Fevrier à Decembre 2024	**900 000**

				- les salles d'observation ; - les toilettes ; - les douches ; - le Château d'eau ; - les Panneaux solaire 5000watts ; - la Fosse septique ; - la pharmacie ; - les 3 salles de traitement de malades. - l'incinérateur - la fosse à placenta - la fosse à ordure La raison de ce projet est que : - A Sapatelo : Le village ne compte aucune structure sanitaire public mais il existe 5 centres de santé privés non viables. - A Tshala : Il y a 6 centres de santé privés non viables et un seul public.		
I.2.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS ECOLES PRIMAIRES**	**Education / infrastructures**	**Villages Sapatelo, Noah et tshamunda**	Ce projet consiste à construire et équiper trois écoles primaires composées chacune de : - 12 salles de classe ; - 1 bloc sanitaire ; - 1 bloc administratif comprenant 3 bureaux et une réserve - 1 cloture Chaque école sera équipée de 300 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau. Les objectifs de ce projet sont : - Accompagner le gouvernement en ses objectifs du développement durable dans l'éducation pour tous ;	De Janvier à Juillet 2024	**982 516,026**

				- Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité ; - Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation ; - Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants ; - Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National. Bénéficiaires directs : Les enfants de Tshamundenda, Sapatelo et Noah dont l'âge varie entre 6 et 12 ans ; Bénéficiaires indirects : Les enfants et parents des villages voisins. La raison de ce projet est que : **A Sapatelo :** il n'y a aucune structure éducationnelle primaire ni secondaire public. Néanmoins il existe deux écoles primaires privées (KASOMBO et ISRAËL) mais elles sont locataires. L'école primaire Kasombo compte 900 élèves pour 12 classes et certains élèves étudient dans les églises de la place. **A Noah** : Il y a une école publique dans le village (EP MUTANDA 2) qui compte 640 élèves pour trois salles de classe dont les locaux sont construits en briques adobes et parfois ils utilisent les églises.		

				Il y a aussi une école primaire privée c'est l'EP TARAJA qui a plus ou moins 350 élèves et qui est dépourvu de bâtiment. **Au village TSHAMUNDENDA** il y a une école officielle (EP KALEM) qui a plus ou moins 754 élèves pour 7salles de classes et qui n'a pas son propre bâtiment.) Hormis cette école, le village possède 6 écoles primaires privées.		
I.3.	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SCOLAIRE A TSHALA**	**Education / Infrastructures**	**Village Tshala**	Ce projet consiste à construire et équiper un complexe scolaire composé de : - 9 salles de classe pour l'école secondaire ; - 6 salles de classe pour l'école primaire - 3 salles de classe pour l'école maternelle - 2 blocs sanitaires (1 pour école secondaire et 1 pour école primaire et maternelle) ; - 2 blocs administratifs comprenant chacun 2 bureaux, 1 salle de réunion, 2 toilettes et une réserve (1 pour école secondaire et 1 pour école primaire et maternelle) ; - 1 clôture Le complexe sera équipé de 375 bancs (en raison de 25 bancs par classe), 105 tablettes et petites chaises pour école maternelle (en raison de 35 kits par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau. Les objectifs de ce projet sont :	Janvier à Aout 2024	**676 778,361**

				- Accompagner le gouvernement en ses objectifs du développement durable dans l'éducation pour tous ; - Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité ; - Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation ; - Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants ; - Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National. Bénéficiaires directs : Les enfants de Tshala et des environs dont l'âge varie entre 3 et 18 ans ; Bénéficiaires indirects : Les parents Tshala et des villages voisins. La raison de ce projet est que à Tshala, Il n'y a aucune école maternelle, primaire et secondaire publique, toutes sont privées et ne sont pas viables.		
I.4.	**PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS ET MECANISATI**	**Agriculture**	Villages Tshala, Tshamundenda, Sapatelo,	Ce projet vise à contribuer à l'amélioration des niveaux de revenu des ménages des villages Tshala, Tshamundenda, Sapatelo, Mupanja et Noah grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de KCC. En effet, la	De Mai à Aout 2024 : 998 740 USD dont :	**1 537 460**

	ON AGRICOLE AU SECTEUR LUILU		Mupanja et Noah	culture de maïs est pratiquée dans ces villages mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentables. Ce projet consistera en la distribution des semences et engrais aux agriculteurs de maïs ainsi que la dotation des machines agricoles qui seront utilisées par les coopératives agricoles des villages afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. Les objectifs de ce projet sont : - Contribuer à réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire ; - Renforcer les capacités des leaders des agriculteurs pour parvenir à améliorer la production de maïs ; - Contribuer à la création des petites et moyennes entreprises durables. - Faciliter les travaux pénibles et réduire leur volume - Combler les pénuries de main-d'œuvre, - Accroitre la productivité et la rapidité des opérations agricoles - Renforcer l'efficacité de l'utilisation des ressources - Contribuer au développement durable du secteur alimentaire et agricole, **Bénéficiaires Directs :**1820 ménages des agriculteurs des villages Tshala, Tshamundenda, Sapatelo, Mupanja et Noah à raison de 1/2 Ha / ménage	726 560 usd : Machines agricoles pour tous les 5 villages. 134 680 usd : semences et engais pour 182 Ha. 137 500 usd : Accompagnement pour les 5 villages. Aout 2025 : 134 680 usd : semences et engais pour 182 Ha. Aout 2026 : 134 680 usd :	

				Bénéficiaires Indirects : Les bénéficiaires indirects sont les populations des villages concernés, des villages voisins et de la ville de Kolwezi qui pourront consommer le surplus de la production. **Résultats attendus :** - La distribution des intrants aux ménages (par Ha : 25 kg de semences, 200 Kg de NPK et 200 Kg d'urée) pour un total de 910 Ha. - Livraison des machines agricoles	semences et engais pour 182 Ha. Aout 2027 : 134 680 usd : semences et engais pour 182 Ha. Aout 2028 : 134 680 usd : semences et engais pour 182 Ha.	
I.5.	**PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE**	**Agriculture**	**Villages Tshala et Tshamundenda.**	Ce projet consiste à diversifier les activités agricoles au niveau de la zone d'influence du projet afin de donner à cette communauté une autre source des revenus qui sera considérée comme activités de soudure en attendant la récolte de la production issue de la culture de maïs par un encadrement technique et appui en équipements maraichers de l'agriculteur producteur de légumes avec un plan d'action collectif.	De Mars à Octobre 2023	**299 907**

				Ce projet consistera en la distribution des équipements et semences aux agriculteurs des légumes afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. OBJECTIFS DU PROJET : - Assurer la diversification des activités agricoles des communautés impactées par le projet KCC - Accroitre les revenus de ces ménages qui auront des retombées positives sur le social (santé, éducation et autres aspects) Bénéficiaires Directs : - Les populations des villages Tshala et Tshamundenda qui consommeront les légumes - Les membres des 12 coopératives des maraichers des villages concernés (4 coopératives au village Tshala et 8 au village Tshamundenda). Au total 192 ménages bénéficieront en raison de 25 x 25 m de terre avec 1 Ha par Kit d'irrigation. En considérant en moyenne 7 personnes par foyer, ce projet bénéficiera directement à 1344 personnes. Bénéficiaires Indirects Les bénéficiaires indirects sont les populations des villages voisins et de la ville de Kolwezi qui pourront consommer le surplus de la production.		
I.6.	**PROJET DE PRODUCTION DES POULETS DE CHAIR**	**Agriculture / Elevage / Infrastructures**	**Villages Tshala, Sapatelo et Noah**	Ce projet consistera à élever des poussins d'un jour pour produire les poulets de chair afin d'alimenter le marché de Kolwezi et en même temps donner du travail et la connaissance des techniques avicoles aux populations de Tshala, Sapatelo et Noah.	Avril à Decembre 2025	**522 720**

				L'objectif global du projet est de contribuer à l'action des pouvoirs publics (gouvernement central et provincial), qui s'efforcent de créer un développement participatif autoentretenu aux niveaux rural et urbain, avec pour souci majeur d'assurer une plus complète participation des populations, qui sont à la fois participantes et bénéficiaires des initiatives en matière de développement durable. Pour concrétiser cette perspective, le projet vise à accroître la production alimentaire et à améliorer le régime alimentaire de la population. De façon particulière, il devait : (i) accroître la production de viande de volaille, (ii) créer des emplois et (iii) accroître les revenus des membres des coopératives bénéficiaires et, par conséquent, améliorer leur bien-être au plan socioéconomique et renforcer la participation des populations à la gestion des projets.		
I.7.	**PROJET D'ELEVAGE DES PORCS**	**Agriculture/ Elevage / Infrqstructures**	**Villages Tshala, Sapatelo et Noah**	Ce projet consistera à élever des porcs de reproduction en vue de produire des porcelets à engraisser pour obtenir des porcs afin d'alimenter le marché de Kolwezi et en même temps donner du travail et la connaissance des techniques porcines aux populations de **Tshala, Sapatelo et Noah**. **OBJECTIFS DU PROJET** - Créer les revenus de prise en charge des frais de scolarité et de santé - Participer à la réduction du déficit en protéines animales des populations. - Créer des emplois et éviter l'exode des jeunes vers les villes grâce à la formation.	Avril à Decembre 2025	**646 932**

				1.4. BÉNÉFICIAIRES - L'éleveur, le gardien et le vétérinaire employés à la porcherie (organisés en coopérative) - L'ensemble de la population ayant accès aux protéines animales. - Les jeunes du village qui peuvent suivre des stages de formation.		
I.8.	**PROJET D'INSTALLATION D'UN SITE PISCICOLE**	**Agriculture / élevage**	**Village Tshala**	Ce projet consiste à diversifier les activités agropastorales au niveau de la zone d'influence du projet afin de donner à cette communauté une autre source des revenus qui sera considérée comme activités complémentaires de la récolte de la production issue de la culture vivrière par un encadrement technique et appui en infrastructures des pisciculteurs avec un plan d'action collectif. Ce projet consistera en installation des étangs piscicoles et la mise en exploitation du site. OBJECTIFS DU PROJET **:** Construire et équiper un site piscicole moderne pour améliorer la sécurité alimentaire à travers la production des poissons et l'accroissement durable de la productivité piscicole tout en veillant sur l'environnement. Les Bénéficiaires Directs **:** Les populations du village Tshala qui consommeront les poissons et les membres des coopératives des pisciculteurs du village Tshala	D'Avril à Octobre 2025	**160 265,15**
I.9.	**PROJET DE L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU**	**Energie**	**Tshala, Tshamundenda, Sapatelo,**	Ce projet consiste en - Aménagement du champ de captage par forage - Captage par pompage à l'énergie solaire - Construction des réservoirs de stockage	De Fevrier à Novembre 2023	**1 023 000**

	POTABLE AU SECTEUR LUILU		**Mupanja et Noah**	- Implantation de la canalisation de transfert vers les bornes fontaines - Construction des bornes fontaines Le projet va installer 31 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de stockage de capacité totale de 10 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines. Le projet d'aménagement des points de forage sera localisé dans les villages suivants : Tshala : 8 Tshamundenda : 4 Sapatelo : 6 Mupanja : 7 Noah : 6 OBJECTIFS DU PROJET - Accroitre l'accès à l'eau potable - Lutter contre les maladies d'origine hydrique		
I.10.	**PROJET DE FOURNITURE DES MATERIELS ELECTRIQUES**	**Energie**	**Tshala et Tshamundenda**	Ce projet consiste en l'achat et livraison aux communautés des matériels électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans les villages Tshala et Tshamundenda affectés par le projet KCC. **Les objectifs de ce projet sont :** - Stimuler le développement socioéconomique local à travers l'électrification	Juin 2025	**263 164**

				- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la desserte en énergie électrique ; - Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables. **Les résultats attendus est l**a fourniture de : Pour le village Tshala : - 72 m Isolateur d'alignement - 46 m Isolateur d'encrage - 1 sectionnaire type extérieur de 12 KVA 200 A - 70 M de câble de 3 x 50 mm2, 10 KV Pour le village Tshamundenda : 2 transformateurs de 550 KVA 2 disjoncteurs (6600 V, 2000 A) 2 sectionnaires tête de ligne 8 disjoncteurs 400 A 1500 m de câbles 30 poteaux 120 isolateurs poteaux **La raison de ce projet est a**ctuellement le village de Tshala est en possession de 3 transformateurs fournis par le gouvernement provincial de capacité chacun de 450KVA mais ils ne sont en fonctionnement par manque d'Isolateurs d'alignement ; Isolateurs d'encrage ; Sectionneur type extérieur de 12KVA de 200A et le Câble de 3x50 mm² 10KV. Tandis que à Tshamundenda, il y a du courant mais à faible tension. Pour améliorer la qualité du courant en tension, les matériels précités sont nécessaires.		

I.11.	**PROJET D'INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LE SECTEUR DE LUILU**	**Energie / Transport**	**Villages Tshala et Tshamundenda**	Ce projet est un programme d'installation et d'exploitation d'environ 140 lampadaires solaires par des systèmes solaires photovoltaïques autonomes. KCC envisage de réaliser ce projet dans 2 villages du secteur de Luilu. Le système photovoltaïque avec batterie peut être comparé à une charge alimentée par une batterie qui est chargée par un générateur photovoltaïque. Le système comprend généralement les composantes de base suivantes : - Le panneau photovoltaïque est composé de modules photovoltaïques raccordés les uns aux autres et fixés sur une structure support (le poteau), il produit la quantité requise d'électricité. - La batterie alimente la charge et assure un stockage de l'énergie électrique ; - Le régulateur de charge protège la batterie contre la surcharge et la décharge profonde de l'énergie électrique : c'est le tableau de bord du système ; - Les câbles assurent le raccordement des composants électriques du système (incluant la mise à la terre et les accessoires de fixation). - Le luminaire est un appareil qui assure l'éclairage des lieux cibles. OBJECTIFS DU PROJET - Éclairer 2 villages du secteur Luilu par des lampadaires solaires. Le projet permettra d'accroitre la disponibilité et la sécurité de l'approvisionnement en énergie. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale de développement de l'accès des populations à l'énergie.	De Juin à Decembre 2027	**300 300**

				- Lutter contre le changement climatique par la promotion des projets propres. La raison de ce projet est qu'actuellement, toutes les rues des villages concernées ne sont pas éclairées. Cela crée une insécurité et limite la liberté de mouvement de la population à des heures du soir.		
I.12.	**PROJET DE CONSTRUCTION ET MODERNISATION DE 2 MARCHES**	**Economie / Infrastructures**	**Villages Tshala et Noah**	Ce projet consiste en la modernisation de 2 marchés par la construction de 6 hangars de 7,5m x 15 m ayant des étalages de 5 x 0.8 m, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Le projet sera exécuté en trois composantes : (i) Appui à la construction des marchés ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs du secteur du commerce ; et (iii) Gestion du projet. La composante I comprendra la réalisation des études architecturales et d'ingénierie des marchés, les travaux de construction de ces marchés et la réalisation d'une étude sur la gouvernance des marchés. La composante II regroupera les activités de formation et de renforcement des capacités, ainsi que la sensibilisation dans divers domaines. Elle offrira l'opportunité de mieux structurer les activités commerciales qui pour la plupart restent informelles. Les activités de sensibilisation des commerçants porteront sur la nécessité de rendre formelles les activités, de souscrire des polices d'assurances, d'avoir des comptes bancaires et d'éviter la thésaurisation. Les commerçants, qui ne tiennent pas de comptabilité, seront également formés sur la tenue des registres de recettes-dépenses par de jeunes diplômés qui seront recrutés et formés par une firme expérimentée. Les activités de renforcement des capacités concerneront	De Février à Novembre 2025	**338 805**

				les membres des associations de femmes, pour améliorer leurs connaissances en gestion des entreprises. Cette activité concernera aussi les cadres du secteur et des structures chargées de la gestion des marchés, pour accroitre leur aptitude à gérer le secteur du commerce et à suivre les commerçants. La composante III concerne la gestion du projet, qui sera assurée par l'entreprise KCC ou un consultant recruté par cette dernière. OBJECTIFS DU PROJET - Doter les communautés des infrastructures socioéconomiques d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités. - contribuer à la redynamisation et à la modernisation du secteur du commerce **Résultats Quantitatifs attendus :** - deux marchés modernes dotés des sanitaires et bureaux - les populations de **Tshala, Noah** et des environs disposent des marchés d'une capacité d'accueil plus grande, hygiénique et accessible en toute période de l'année La raison de ce projet est que : A Noah Il n'existe aucun lieu faisant l'objet d'un centre de négoce dans le village, certains vendeurs se rendent à la cité Luilu pour effectuer leurs activités et les autres ont fait des petits kiosques devant leur maison.		

				A Tshala, Le village possède un marché avec seulement un hangar qui est insuffisant et non viable. C'est pourquoi la réhabilitation et l'extension de ce marché est une bonne piste de solution pour la communauté**.**		
I.13.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 ECOLES SECONDAIRES TECHNIQUES**	**Education, Infrastructures**	**Villages Tshamundenda et Mupanja**	Ce projet consiste à construire et équiper 2 écoles secondaires composées chacune de : - 18 Salles de classes - 1 bloc sanitaire garçons - 1 bloc sanitaire filles - 1 bloc sanitaire personnel - 1 atelier mécanique - 1 atelier Électricité - 1 salle laboratoire chimie - 1 salle des professeurs - 1 salle informatique - 4 bureaux Chaque école sera équipée de 450 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants, des meubles pour le bureau et la salle de professeurs ainsi que des appareils et outils pour les ateliers. Les objectifs de ce projet sont : - Accompagner le gouvernement en ses objectifs du développement durable dans l'éducation pour tous, - Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité, - Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation		**1 935 929,78**

				- Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants, - Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National.		
I.14.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 ECOLES SECONDAIRES GENERALES**	**Education, Infrastructures**	**Villages Sapatelo et Noah**	Ce projet consiste à construire et équiper 2 écoles secondaires composées chacune de : - 9 salles de classe - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve. Chaque école sera équipée de 216 bancs (en raison de 24 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau et la salle de professeurs. Les objectifs de ce projet sont : - Accompagner le gouvernement en ses objectifs du développement durable dans l'éducation pour tous, - Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité, - Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation - Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants, - Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National.	De Janvier à Août 2025	**537 006,2025**

I.15.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE**	**Education / Infrastructures**	**Villages Sapatelo et Noah**	Construire et équiper 2 centres de formation professionnelle dont chacun sera composé de : - 1 bloc de 4 salles de classes - 1 atelier mécanique - 20 Machines à coudre - 1 atelier électrique - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du chef de centre, la salle de formateurs et une réserve. Chaque centre sera équipé de 100 tables et 100 chaises (en raison de 25 tables et chaises par salle de classe), des tables et chaises pour formateurs ainsi que des meubles pour le bureau du chef de centre. Les ateliers seront équipés pour permettre une bonne formation. Les objectifs de ce projet sont : - Améliorer l'accès à l'emploi des jeunes. - Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité, - Récupérer les enfants en retard de scolarité	Janvier à Juillet 2026	**411 000**
I.16.	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN HANGARD AU CIMETIERE DE KAMILEMBE A NOAH**	**Social / Infrastructures**	**Village Noah**	Ce projet consiste en la construction d'un hangar et aménagement d'un espace de parking au cimetière Kamilembe. Ce hangar aura 20 m de longueur et 10 m de largeur, le sol sera bétonné et la toiture en béton armé. En ce qui concerne des bancs, ils seront en béton.	De Mai à Octobre 2024	**80 336**

				Ce projet se justifie par le fait que lors de la pluie ou un grand soleil, il n'y a pas un endroit où les familles qui vont enterrer pour s'abriter et aussi il manque un endroit de parking des véhicules. **OBJECTIFS DU PROJET** Protéger les familles éprouvées des intempéries lors des enterrements		
I.17.	**PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES**	**Infrastructures et Transport**	**Villages Mupanja et Tshamundenda**	Ce projet consiste en la réhabilitation de 3 Km de routes en terre battue à Tshamundenda et 1,71 km en asphalte à Mupanja. **Les objectifs de ce projet sont :** L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite. Tandis que les objectifs spécifiques sont : - Contribuer aux échanges entre les villages du secteur - Diminuer le cout de transport	De Janvier à Decembre 2027	**1 226 807.25**
I.18.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX PONTS AU SECTEUR LUILU**	**Infrastructures et Transport**	**Villages Sapatelo et Tshamundenda**	Ce projet consiste en la construction de 2 ponts en béton armé sur la rivière Mungowa, l'un à Tshamundenda sur l'axe Tshamundenda - Kamimbi de 15 m et l'autre au village Sapatelo de 10 m L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de transport et d'assurer la sécurité de déplacement de la population. Tandis que les objectifs spécifiques sont :	D'Avril à Novembre 2026	**332 494,5543**

				- Contribuer aux échanges entre les villages du secteur - Diminuer le cout de transport		
I.19.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 CENTRES COMMUNAUTAIRES**	**Social/ Infractures**	**Villages Tshala et Sapatelo**	Ce projet consiste en la construction de 2 centres communautaires qui serviront à abriter les manifestations culturelles, les réunions des différents groupements des villages, les formations … OBJECTIF DU PROJET Mettre à disposition de la communauté un cadre convenable pour des rencontres	De Janvier à Décembre 2027	**300 000,92**
I.20.	**PROJET DE CREATION D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE A SAPATELO**	**Social / communication/Infrastructures**	**Village Sapatelo**	Ce projet consiste en l'installation d'une radio à caractère communautaire et en la formation du personnel. Dans ce projet KCC va commencer par construire le bâtiment qui abritera la radio avant de fournir et installer les équipements nécessaires au fonctionnement de cette radio. OBJECTIFS DU PROJET - Promouvoir la communication - Promouvoir l'exercice de la liberté d'expression	De Mars à Septembre 2025	**275 018,9153**
I.21.	**PROJET DE CREATION DE DEUX ATELIERS DE MENUISERIE ASSOCIATIFS**	**Emploi/ Economie/Infrastructures**	**Villages Sapatelo et Noah**	Ce projet consiste en l'installation complète de deux ateliers de menuiserie. Dans ce projet, il sera question de construire le bâtiment qui abritera l'atelier, fournir et installer les équipements nécessaires à son fonctionnement, former le personnel et disponibiliser un fonds de roulement initial. OBJECTIFS DU PROJET	De Janvier à Decembre 2027	**498 133**

				- Promouvoir l'entreprenariat - Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes - BÉNÉFICIAIRES - Les communautés des villages Sapatelo et Noah - Les habitants des villages voisins RESULTATS ATTENDUS : Installation des ateliers de menuiserie prêts à fonctionner		
I.22.	**PROJET DE DOTATION EN EQUIPEMENTS ET APPAREILLAGE DE L'HOPITAL GENERAL DE REFERENCE MUPANJA**	**Santé**	**Village Mupanja**	Ce projet consiste en la fourniture des équipements et appareils à l'Hôpital général de référence Mupanja. Ce centre est déjà construit par le secteur de Luilu et manque certains équipements pour son bon fonctionnement. **Les objectifs de ce projet sont :** - Renforcer les moyens de prise en charges des malades par le personnel soignant ; - Contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité des populations isolées et vulnérables ; - Réduire les disparités d'accessibilité géographique des centres de santé ; - Rapprocher les structures sanitaires des populations ; - Réduire le taux de mortalité ; - Participer à l'offre sanitaire du secteur.	Juin 2023	**249 755**
I.23.	**PROJET DE REHABILITATION ET EXTENSION DE DEUX**	**Santé, Infrastructures**	**Village Noah**	Ce projet consiste, dans le village Noah, en la réhabilitation de 2 centres de santé existants ainsi que la fourniture du matériel médical. En effet, à Noah il existe deux centres de santé : le centre de santé appelé KCC	De Janvier à Decembre 2023	**213 474,34**

	CENTRES DE SANTE			construit par KCC dans le cadre du social et le centre de santé Noah appartenant à l'état. Pour le premier, il y a besoin de construire une clôture, réhabilitation par rafraichissement des murs, ainsi que la fourniture des équipements et médicaments. Pour le second, il est moins viable et nécessite une reconstruction en matériau durable, l'équipement, la clôture ainsi que les médicaments. Comme on ne peut pas avoir deux centres de santé dans un même environnement, il serait mieux de construire un dispensaire qui va se référer au centre de santé KCC. Objectif Global : Améliorer durablement l'accès au soin de santé des populations du village Noah et ses environs par la réhabilitation et l'extension des centres de santé existants. Objectifs Spécifiques - Réduire les disparités d'accessibilité géographique des centres de santé, - Rapprocher les structures sanitaires des populations éloignées, et des élèves, - Réduire le taux de mortalité, - Participer à l'offre sanitaire du secteur, Les bénéficiaires directs du projet sont les populations de Noah.		
I.24	**PROJET D'EQUIPEMENT D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE**	**Social / communication/Infrastructures**	**Village Mupanja**	Ce projet consiste en la dotation des equipemets d'une radio à caractère communautaire et en la formation du personnel. Dans ce projet, KCC va fournir et installer les équipements necessaire au fonctionnement de cette radio.	Juillet 2023	**155 580**

				OBJECTIFS DU PROJET - Promouvoir la communication - Promouvoir l'exercice de la liberté d'expression		
I.25	**PROJET DE CREATION D'UN ATELIER DE SOUDURE**	**Artisanat/entreprenariat**	**Village NOAH**	Ce projet consiste en l'installation complete d'un atelier de soudure. Dans ce projet, il sera question de construire le batiment qui abritera l'atelier, fournir et installer les équipements necessaire à son fonctionnement, former le personnel et disponibiliser un fonds de roulement initial. **OBJECTIFS DU PROJET** - Promouvoir l'entreprenariat ; - Promouvoir l'acces à l'emploi des jeunes.	De Janvier à Décembre 2027	**229 332**
I.26	**PROJET DE CREATION D'UNE BOULANGERIE**	**Artisanat/entreprenariat**	**Village NOAH**	Ce projet consiste en l'installation complete d'une boulangerie. Dans ce projet, il sera question de construire le batiment qui abritera la boulangerie, fournir et installer les équipements necessaire à son fonctionnement, former le personnel et disponibiliser un fonds de roulement initial. **OBJECTIFS DU PROJET** - Promouvoir l'entreprenariat ; - Promouvoir l'acces à l'emploi des jeunes.	De janvier à decembre 2027	**318 932**

KAMOTO COPPER COMPANY (KCC SA)

COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT CONVENUS AVEC LE SECTEUR DE LUILU

N° PROJET	PROJET	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT				
			2023	2024	2025	2026	2027
I.1.	PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX CENTRES DE SANTE	900 000		900 000			
I.2.	PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS ECOLES PRIMAIRES	982 516		982 516			
I.3.	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SCOLAIRE A TSHALA	676 778		676 778			
I.4.	PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS ET MECANISATION AGRICOLE AU SECTEUR LUILU	1 537 460	998 740	134 680	134 680	134 680	134 680
I.5.	PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE	299 907	299 907				
I.6.	PROJET DE PRODUCTION DES POULETS DE CHAIR	522 720			522 720		
I.7.	PROJET D'ELEVAGE DES PORCS	646 932			646 932		
I.8.	PROJET D'INSTALLATION D'UN SITE PISCICOLE	160 265			160 265		
I.9.	PROJET DE L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE AU SECTEUR LUILU	1 023 000	1 023 000				
I.10.	PROJET DE FOURNITURE DES MATERIELS ELECTRIQUES	263 164			263 164		
I.11.	PROJET D'INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LE SECTEUR DE LUILU	300 300					300 300
I.12.	PROJET DE CONSTRUCTION ET MODERNISATION DE 2 MARCHES	338 805			338 805		
I.13.	PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 ECOLES SECONDAIRES TECHNIQUES	1 935 930				1 935 930	
I.14.	PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 ECOLES SECONDAIRES GENERALES	537 006			537 006		
I.15.	PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	411 000				411 000	
I.16.	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN HANGARD AU CIMETIERE DE KAMILEMBE A NOAH	80 336		80 336			

I.17.	PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES	1 226 807					1 226 807
I.18.	PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX PONTS AU SECTEUR LUILU	332 495				332 495	
I.19.	PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 CENTRES COMMUNAUTAIRES	300 001					300 001
I.20.	PROJET DE CREATION D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE A SAPATELO	275 019			275 019		
I.21.	PROJET DE CREATION DE DEUX ATELIERS DE MENUISERIE ASSOCIATIFS	498 133					498 133
I.22.	PROJET DE DOTATION EN EQUIPEMENTS ET APPAREILLAGE DE L'HOPITAL GENERAL DE REFERENCE MUPANJA	249 755	249 755				
I.23.	PROJET DE REHABILITATION ET EXTENSION DE DEUX CENTRES DE SANTE	213 474	213 474				
I.24.	PROJET D'EQUIPEMENT D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE A MUPANJA	155 580	155 580				
I.25.	PROJET DE CREATION D'UN ATELIER DE SOUDURE ASSOCIATIF DE NOAH	229 332					229 332
I.26.	PROJET DE CREATION D'UNE BOULANGERIE ASSOCIATIVE A NOAH	318 932					318 932
TOTAL		14 415 646	2 940 456	2 774 310	2 878 591	2 814 104	3 008 184

I.2. ENGAGEMENTS CONVENUS AVEC LA COMMUNAUTE DE LA COMMUNE DE DILALA

№	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/ Projet (USD)
II.1.	**PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES**	Infrastructures / Transport	Quartiers Musonoie, GCM KZI, Luilu et Biashara	Ce projet consiste en la réhabilitation des routes en terre battue et en asphalte dans la commune de Dilala. Il s'agit de : - Quartier Musonoie : 1,293 km en asphalte et 9,513 km en terre battue - Quartier GCM KZI : 3,194 km en asphalte et 2,736km en terre battue - Quartier Luilu : 10,248 km en terre battue - Quartier Biashara : 1,010 km en terre battue L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite. Tandis que les objectifs spécifiques sont : - Contribuer aux échanges entre les villages du secteur - Diminuer le cout de transport	De Mars 2026 à Novembre 2027	4 265 881,48
II.2.	**PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS**	**Agriculture**	**Quartier Musonoie**	Ce projet vise à contribuer à l'amélioration des niveaux de revenu des ménages du quartier Musonoie grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de KCC. En effet, la culture de maïs est pratiquée dans ces villages mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le	Aout 2023	**182 100**

				manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentables. Ce projet consistera en la distribution des semences et engrais aux agriculteurs de maïs pour 200 ha afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. **Les objectifs de ce projet sont :** - Contribuer à réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire ; - Renforcer les capacités des leaders des agriculteurs pour parvenir à améliorer la production de maïs ; - Contribuer à la création des petites et moyennes entreprises durables. - Contribuer au développement durable du secteur alimentaire et agricole, **Les Bénéficiaires Directs :** 400 ménages des agriculteurs du quartier Musonoie à raison de 1/2 Ha / ménage. En considérant une moyenne de 7 personne par ménage, 2800 personnes seront bénéficiaires de ce projet **Bénéficiaires Indirects :** Les bénéficiaires indirects sont les populations de la ville de Kolwezi qui pourront consommer le surplus de la production		

				- La distribution des intrants aux ménages (par Ha : 25 kg de semences, 200 Kg de NPK et 200 Kg d'urée) pour un total de 200 Ha.		
II.3.	**PROJET DE FOURNITURE DES MATERIELS ELECTRIQUES**	**Energie**	**Quartiers Musonoie, Kapata, GCM KZI, Luilu et Biashara**	Ce projet consiste en l'achat et livraison aux communautés des matériels électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans les quartiers Musonoie, Kapata, GCM KZI, Luilu et Biashara affectés par le projet KCC. **Les objectifs de ce projet sont :** - Stimuler le développement socioéconomique local à travers l'électrification - Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la desserte en énergie électrique ; - Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables. **Les Bénéficiaires Directs sont** les membres des communautés de quartiers Musonoie, Kapata, GCM KZI, Luilu et Biashara. **RESULTATS ATTENDUS :** La fourniture des matériels électriques demandés par les populations	De Juin à décembre 2024	2 203 950

II.4.	**PROJET D'EQUIPEMENT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE ERMEGENCE DE MUSONOIE**	**Communication, social**	**Quartier Musonoie**	Ce projet consiste en la dotation des équipements d'une radio à caractère communautaire et en la formation du personnel. Dans ce projet KCC va fournir et installer les équipements nécessaires au fonctionnement de cette radio. **OBJECTIFS DU PROJET :** Promouvoir la communication et promouvoir l'exercice de la liberté d'expression. **BÉNÉFICIAIRES** : la communauté du quartier Musonoie et les habitants des quartiers voisins **1.5. RESULTATS ATTENDUS :** Equipement d'une radio communautaire	Avril 2025	**155 580**
II.5.	**PROJET D'INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DILALA**	**Energie / Transport**	**Quartiers Musonoie, GCM KZI, Luilu et Biashara**	Ce projet est un programme d'installation et d'exploitation d'environ 600 lampadaires solaires par des systèmes solaires photovoltaïques autonomes. KCC envisage de réaliser ce projet dans 4 quartiers de la commune Dilala. Le système photovoltaïque avec batterie peut être comparé à une charge alimentée par une batterie qui est chargée par un générateur photovoltaïque. Le système comprend généralement les composantes de base suivantes : - Le panneau photovoltaïque est composé de modules photovoltaïques raccordés les uns aux autres et fixés sur une structure support (le poteau), il produit la quantité requise d'électricité. - La batterie alimente la charge et assure un stockage de l'énergie électrique ;	Aout 2026 à décembre 2027	**1 287 000**

				- Le régulateur de charge protège la batterie contre la surcharge et la décharge profonde de l'énergie électrique : c'est le tableau de bord du système ; - Les câbles assurent le raccordement des composants électriques du système (incluant la mise à la terre et les accessoires de fixation). - Le luminaire est un appareil qui assure l'éclairage des lieux cibles. **OBJECTIFS DU PROJET** - Éclairer 4 quartiers de la commune Dilala par des lampadaires solaires. Le projet permettra d'accroitre la disponibilité et la sécurité de l'approvisionnement en énergie. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale de développement de l'accès des populations à l'énergie. - Lutter contre le changement climatique par la promotion des projets propres. **Les Bénéficiaires Directs :** les populations de Musonoie, GCM KZI, Luilu et Biashara. **RESULTATS ATTENDUS :** L'installation et exploitation de 600 lampadaires solaires dont : 200 à Musonoie, 200 à la GCM Kzi,100 à la cité Luilu et 100 à Biashara La justification de ce projet est qu'actuellement, toutes les rues des quartiers concernés ne sont pas éclairées. Cela		

				crée une insécurité et limite la liberté de mouvement de la population à des heures du soir.		
II.6.	**PROJET DE L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE**	**Energie**	**Quartiers Musonoie, GCM KZI, Luilu et Biashara**	Ce projet consiste en : 1. Pour Musonoie : - Installation d'une conduite d'amené d'eau de 639 m à la cellule Kabila 1 ainsi que les bornes fontaines - L'aménagement de 2 forages d'eau potable avec pompe solaire, réservoir de 10m 3 ainsi que les bornes fontaines dans la cellule Kabila 2 2. Pour GCM KZI : la réhabilitation du réseau d'eau existant par le remplacement des conduites d'effectuées 3. Pour Luilu : la réhabilitation de l'ancien réseau de distribution ainsi que l'installation de deux châteaux d'eau 4. Pour Biashara : l'aménagement de 10 forages d'eau potable avec pompe solaire, réservoir de 10m 3 ainsi que les bornes fontaines. **OBJECTIF DU PROJET** - Accroitre l'accès à l'eau potable - Lutter contre les maladies d'origine hydrique	Janvier à Novembre 2023	**1 033 418**
II.7.	**PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE A KAPATA**	**Agriculture**	**Quartier Kapata**	Ce projet consiste à diversifier les activités agricoles au niveau de la zone d'influence du projet afin de donner à cette communauté une autre source des revenus qui sera considérée comme activités de soudure en attendant la récolte de la production issue de la culture de maïs par un encadrement technique et appui en équipements	Avril 2023	**99 969**

				maraichers de l'agriculteur producteur de légumes avec un plan d'action collectif. Ce projet consistera en la distribution des équipements et semences aux agriculteurs des légumes afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. **OBJECTIFS DU PROJET** - Assurer la diversification des activités agricoles des communautés impactées par le projet KCC - Accroitre les revenus de ces ménages qui auront des retombées positives sur le social (santé, éducation et autres aspects) Les Bénéficiaires Directs : - Les populations du quartier Kapata qui consommeront les légumes - Les membres des 4 coopératives des maraichers de Kapata Au total 64 ménages bénéficieront en raison de 25 x 25 m de terre avec 1 Ha par Kit d'irrigation. En considérant en moyenne 7 personnes par foyer, ce projet bénéficiera directement à 448 personnes. Les Bénéficiaires Indirects sont les populations des villages et quartiers voisins et de la ville de Kolwezi qui pourront consommer le surplus de la production.		
II.8.	**PROJET DE CREATION D'UN ABATOIR MODERNE A KAPATA**	**Agriculture / Elevage**	**Quartier Kapata**	Ce projet consiste à la construction de l'abattoir moderne dans la commune de Dilala plus précisément au quartier Kapata. Le volet « abattoir » comportera plusieurs éléments qui se présentent comme suit. • Ligne de bœufs ; • Rails de blocs réfrigérateurs et équipements frigorifiques ; • Triperie - boyauderie ;	Février à Juillet 2025	**378 348,88**

				• Matériel roulant et petit matériel ; • Equipements de coupe ; • Coutellerie ; • Equipements spéciaux et autres équipements ; • Parc de stabulation des bovins. La capacité d'abattage sera de 75 têtes de bovins par jour. Le site de l'abattoir comprendra aussi : • Une unité de valorisation de sous-produits ; • Une unité de traitement des déchets ; • Un bâtiment administratif ; • Un forage avec unité solaire ; • Une guérite et une cantine. **Les objectifs de ce projet sont :** - Disposer d'un outil de travail performant afin de permettre l'abattage des animaux de la ville dans une logique de proximité. - Contribuer au développement durable du secteur alimentaire et agricole, - Contribuer à l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, - Contribuer à l'amélioration des revenus des acteurs et la création de nouveaux emplois le long la chaîne de valeur. - Contribuer de manière inclusive à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté.		
II.9.	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN STADE A KAPATA**	**Sport / Infrastructure**	**Quartier Kapata**	Ce projet consiste à améliorer les conditions de loisir de la jeunesse de la commune et de ses environs et doter aux communautés des lieux de divertissement et rencontre sportive dans plusieurs disciplines tant	Février à Décembre 2025	**443 630**

				individuelles que collectives. Apporter également une contribution dans l'amélioration aux infrastructures socio-sportives. L'aménagement de ce stade contribuera dans la diversification des activités de la jeunesse et les compétitions sportives. Ce stade comprendra : - Une aire de jeu de 90mx120m aménagé et doté d'une pelouse naturelle - Des gradins - Une tribune d'honneur - Des vestiaires pour joueurs - Des toilettes publiques - Une Clôture de l'ensemble du complexe **Les objectifs de ce projet sont :** - Doter la jeunesse d'une infrastructure sportive adéquate spécialement un terrain de foot Ball répondant aux normes de sport. - Améliorer les conditions de loisir et de divertissement dans la communauté.		
II.10.	**PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE VIVRIERE A KAPATA**	**Agriculture**	**Quartier Kapata**	Ce projet consiste à accompagner les agriculteurs organisés en associations par une formation sur les techniques agricoles et les approvisionner en intrants pouvant emblaver cette année 167.5 Ha des cultures vivrières. La stratégie de mise en œuvre : chaque association évalue ses besoins en intrants agricoles et les transmet au CLD. L'objectif de ce projet est de rendre disponible durant 5 ans aux associations de Kapata des intrants agricoles de qualité en vue d'assurer une bonne production des cultures vivrières d'ici 2006.	Chaque Aout de 2023 à 2027	**115 000**

				Les Bénéficiaires Directs : 15 associations des agriculteurs de Kapata **Les Bénéficiaires Indirects :** Les bénéficiaires indirects sont les populations des villages voisins et de la ville de Kolwezi qui pourront consommer le surplus de la production.		
II.11	**PROJET DE CREATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE ASSOCIATIF**	**Artisanat**	**Quartier Kapata**	Ce projet consiste en l'installation complète d'un atelier de menuiserie. Dans ce projet, il sera question de construire le bâtiment qui abritera l'atelier, fournir et installer les équipements nécessaires à son fonctionnement, former le personnel et disponibiliser un fonds de roulement initial. **OBJECTIFS DU PROJET** - Promouvoir l'entreprenariat - Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes **BÉNÉFICIAIRES** - Les menuisiers de la coopérative en particulier et en général la population du quartier Kapata - Les habitants des villages et quartiers voisins	De Fevrier à Septembre 2025	**249 066,5**
II.12	**PROJET D'EXPLOITATION D'UN ATELIER DE COUTURE ASSOCIATIF A KAPATA**	**Artisanat**	**Quartier Kapata**	Il s'agit d'un projet d'exploitation d'un atelier de couture qui aura le statut juridique d'une entreprise coopérative. La population s'est activée pendant longtemps sur le secteur mais faute de moyens, elle a toujours travaillé avec les moyens du bord. C'est ainsi que l'obtention d'un financement lui permettrait d'augmenter ses facteurs de productions pour réaliser un chiffre d'affaires beaucoup plus consistant. La couture appartenant au sous-secteur de l'artisanat qui, aujourd'hui, joue un rôle phare dans	Mars à Octobre 2024	**172 146,89**

				l'économie du Lualaba malgré la modestie de ses moyens de travail. Ce sous-secteur fait l'objet d'innovation et de créativité à travers les modèles, les dessins qui, aujourd'hui, bien protégés, peuvent faire naître une importante industrie de la propriété intellectuelle. L'artisanat étant une sous-section du secteur des services qui occupent la première place dans la contribution du produit intérieur brut de la RDC, mérite une autre considération dans l'octroi des financements. Les activités du projet constitueront à la confection des produits ci-après : • robes ; • Libaya ; • tenues des travailleurs • uniforme scolaire … etc. Cependant, le financement servira à l'achat de biens d'équipement, de matières premières et de couvrir les charges d'exploitation puis dès l'instant que les premières recettes commenceront à tomber, ces dernières serviront à prendre en charge les dépenses d'exploitation. Objectif global - Créer de la richesse Objectifs spécifiques - Réduire la pauvreté et le chômage ; - Participer à l'amélioration des conditions de vie économique et sociale des populations à Kapata - Apporter une solution à la demande des clients en couture ; - Faire la promotion interne et externe de la couture Congolaise - Contribuer à la formation de la jeune fille		

II.13	**PROJET DE CREATION DE DEUX ATELIERS DE SOUDURE ASSOCIATIFS DANS LA COMMUNE DILALA**	**Artisanat**	**Quartiers Biashara, Kapata**	Ce projet consiste en l'installation complète de deux ateliers de soudure. Dans ce projet, il sera question de construire le bâtiment qui abritera l'atelier, fournir et installer les équipements nécessaires à son fonctionnement, former le personnel et disponibiliser un fonds de roulement initial. **OBJECTIFS DU PROJET** - Promouvoir l'entreprenariat - promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes **. BÉNÉFICIAIRES** - la communauté du quartier Kapata - les habitants du quartier Biashara	Avril à Septembre 2025	**578 663**
II.14	**PROJET DE CREATION D'UNE BOULANGERIE ASSOCIATIVE A KAPATA**	**Artisanat**	**Quartier Kapata**	Ce projet consiste en l'installation complète d'une boulangerie. Dans ce projet, il sera question de construire le bâtiment qui abritera la boulangerie, fournir et installer les équipements nécessaires à son fonctionnement, former le personnel et disponibiliser un fonds de roulement initial. **OBJECTIFS DU PROJET** - Promouvoir l'entreprenariat - promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes	Janvier à décembre 2025	**318 937,5**
II.15	**PROJET D'APPUI AU REBOISEMENT DU QUARTIER KAPATA**	**Environnement**	**Quartier Kapata**	Ce projet consiste à appuyer la plantation des arbres fruitiers dans les parcelles et lieux publics du quartier Kapata afin de disponibiliser des fruits pour la consommation et aussi de préserver l'environnement. Dans ce projet, les arbres suivants seront cultivés : citronniers, orangers, mandarinier Manguiers, avocatiers.	Aout à décembre 2025	**285 000**

				Les plants seront fournis et les travaux de trouaisons, remplissage + compostage, mise en terre des plants, arrosage et protection des arbres seront réalisés par les ménages moyennant une motivation financière après une formation sur l'entretien des arbres et une sensibilisation contre la déforestation. **Les objectifs de ce projet sont :** - Planter et entretenir 10 000 plants d'arbres fruitiers **Les Bénéficiaires Directs :** - Les ménages de Kapata en particulier et toute la population en général - Les populations environnantes. **Les Bénéficiaires Indirects** Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville de Kolwezi.		
II.16	**PROJET DE PRODUCTION DES POULETS DE CHAIR**	**Agriculture / Elevage**	**Quartier Luilu**	Ce projet consistera à élever des porcs de reproduction en vue de produire des porcelets à engraisser pour obtenir des porcs afin d'alimenter le marché de Kolwezi et en même temps donner du travail et la connaissance des techniques porcines aux populations de **Luilu.** **LOCALISATION DU PROJET** Ce projet d'élevage des porcins naisseurs-engraisseurs sera installé au quartier Kapata. La zone d'implantation sera choisie en fonction de l'accessibilité facile du site ainsi que la disponibilité d'un terrain facile à construire. **OBJECTIFS DU PROJET** - Créer les revenus de prise en charge des frais de scolarité et de santé - Participer à la réduction du déficit en protéines animales des populations.	Janvier à juin 2024	**174 240**

				- Créer des emplois et éviter l'exode des jeunes vers les villes grâce à la formation. **BÉNÉFICIAIRES** - L'éleveur, le gardien et le vétérinaire employés à la porcherie (organisés en coopérative) - L'ensemble de la population ayant accès aux protéines animales. - Les jeunes du quartier qui peuvent suivre des stages de formation.		
II.17	**PROJET D'ELEVAGE DES PORCS**	**Agriculture/Elevage**		Ce projet consistera à élever des porcs de reproduction en vue de produire des porcelets à engraisser pour obtenir des porcs afin d'alimenter le marché de Kolwezi et en même temps donner du travail et la connaissance des techniques porcines aux populations de **Luilu.** **OBJECTIFS DU PROJET** - Créer les revenus de prise en charge des frais de scolarité et de santé - Participer à la réduction du déficit en protéines animales des populations. - Créer des emplois et éviter l'exode des jeunes vers les villes grâce à la formation. **BÉNÉFICIAIRES** - L'éleveur, le gardien et le vétérinaire employés à la porcherie (organisés en coopérative) - L'ensemble de la population ayant accès aux protéines animales. - Les jeunes du quartier qui peuvent suivre des stages de formation. **RÉALISATIONS :** - Construction d'une porcherie composée de	Janvier à septembre 2025	**215 644**

				• 1 bâtiment de reproduction de 184 m2 au total comprenant 12 cellules de 4 x 2 m pour mise bas et allaitement et 2 salles de 4 x 6 m d'attente pour truies en gestation. • 2 bâtiments d'engraissement de 208 m2 comprenant 8 cellules de 6 x 4 m. • 1 bâtiment comprenant un dépôt et une infirmerie. - Élevage de 20 truies et 4 verrats régulièrement en reproduction.		
II.18	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**	**Education / Infrastructures**	**Quartier Luilu**	Construire et équiper un centre de formation professionnelle qui sera composé de : - 1 bloc de 4 salles de classes - 1 atelier mécanique - 20 Machines à coudre - 1 atelier électrique - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du chef de centre, la salle de formateurs et une réserve. Le centre sera équipé de 100 tables et 100 chaises (en raison de 25 tables et chaises par salle de classe), des tables et chaises pour formateurs ainsi que des meubles pour le bureau du chef de centre. Les ateliers seront équipés pour permettre une bonne formation. Les objectifs de ce projet sont : - Améliorer l'accès à l'emploi des jeunes.	Janvier à Aout 2024	**205 500**

				- Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité, - Récupérer les enfants en retard de scolarité **BENEFICIAIRES :** Les jeunes du quartier Luilu		
II.19	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER BIASHARA**	**Infrastructures / transport**	**Quartier Biashara**	Ce projet consiste en la construction d'un pont en béton armé reliant la cellule Masengo Kindele du quartier Biashara et le quartier Kasulo, long de 15 m. L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de transport et d'assurer la sécurité de déplacement de la population. Tandis que les objectifs spécifiques sont : - Contribuer aux échanges entre les les quartiers - Diminuer le cout de transport	Janvier à septembre 2023	**204 632,4308**
II.20	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE**	**Santé / Infrastructure**	**Quartier Biashara**	Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé complet. **Objectif Global :** Améliorer durablement l'accès au soin de santé des populations. **Objectifs Spécifiques** - Réduire les disparités d'accessibilité géographique des centres de santé - Rapprocher les structures sanitaires des populations éloignées, et des élèves - Réduire le taux de mortalité - Participer à l'offre sanitaire de la commune - Mettre en place un service de consultation prénatale **BÉNÉFICIAIRES**	Mars à décembre 2023	**520000**

				- La population de Biashara. - Les populations environnantes **RÉALISATIONS :** Construction d'un centre de santé qui sera composé de : - le Hall d'entrée ; - la Salle d'attente ; - le Service d'administration ; - la Salle d'urgence ; - l'Infirmerie ; - le Laboratoire ; - les salles d'attente consultation ; - les cabinets de consultation ; - le PMI ; - la Maternité ; - le Service gynécologique ; - les salles d'observation ; - les toilettes ; - les douches ; - le Château d'eau ; - les Panneaux solaire 5000watts ; - la Fosse septique ; - la pharmacie ; - les 3 salles de traitement de malades. - l'incinérateur - la fosse à placenta - la fosse à ordure		
II.21	**PROJET DE CONSTRUCTION DEUX ECOLES PRIMAIRES**	**Education /infrastructure**	**Cellules Kaseya et Masengo du**	Ce projet consiste à construire et équiper deux écoles primaires composées chacune de : - 12 salles de classe ; - 1 bloc sanitaire ;	Janvier à Juillet 2023	**855 010,684**

			quartier Biashara	- 1 bloc administratif comprenant 3 bureaux et une réserve - 1 clôture Chaque école sera équipée de 300 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau. Les objectifs de ce projet sont : - Accompagner le gouvernement en ses objectifs du développement durable dans l'éducation pour tous ; - Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité ; - Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation ; - Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants ; - Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National.		
II.22	**PROJET DE CONSTRUCTION ET MODERNISATION DU MARCHE DU QUARTIER LUILU**	**Economie / Infrastructure**	**Quartier Luilu**	Le marché de la cité Gécamines Luilu est subdivisé en deux parties par une avenue. L'une partie appelée marché 1 constitue la vente des objets à caractère de luxe dans les échoppes et l'autre partie appelé marché 2, on y vend les légumes dans les hangars. Ce projet consiste en la modernisation de ce marché par : - La construction de 12 nouveaux hangars de 7,5m x 15 m ayant des étalages de 5 x 0.8 m, - La construction de 1 bureau administratif équipé et 1 bloc sanitaire.	Janvier à décembre	344 607,5

				- La réfection des échoppes existantes		

KAMOTO COPPER COMPANY (KCC SA)

COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT CONVENUS AVEC LA COMMUNE DE DILALA

N° PROJET	PROJET	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT				
			2023	2024	2025	2026	2027
II.1.	PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES	4 265 881				1 573 794	2 692 088
II.2.	PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS	182 100	182 100				
II.3.	PROJET DE FOURNITURE DES MATERIELS ELECTRIQUES	2 203 950		2 203 950			
II.4.	PROJET D'EQUIPEMENT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE ERMEGENCE DE MUSONOIE	155 580			155 580		
II.5.	PROJET D'INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DILALA	1 287 000				939263	347 737
II.6.	PROJET DE L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE	1 033 418	1 033 418				
II.7.	PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE A KAPATA	99 969	99 969				
II.8.	PROJET DE CREATION D'UN ABATOIR MODERNE A KAPATA	378 349			378 349		
II.9.	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN STADE A KAPATA	443 630			443 630		
II.10.	PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE VIVRIERE A KAPATA	115 000		115 000			
II.11	PROJET DE CREATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE ASSOCIATIF	249 067			249 067		
II.12	PROJET D'EXPLOITATION D'UN ATELIER DE COUTURE ASSOCIATIF A KAPATA	172 147		172 147			
II.13	PROJET DE CREATION DE DEUX ATELIERS DE SOUDURE ASSOCIATIFS DANS LA COMMUNE DILALA	578 663			578 663		
II.14	PROJET DE CREATION D'UNE BOULANGERIE ASSOCIATIVE A KAPATA	318 932			318 932		
II.15	PROJET D'APPUI AU REBOISEMENT DU QUARTIER KAPATA	285 000			285 000		
II.16	PROJET DE PRODUCTION DES POULETS DE CHAIR	174 240		174 240			
II.17	PROJET D'ELEVAGE DES PORCS	215 644			215 644		
II.18	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	205 500		205 500			

II.19	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU QUARTIER BIASHARA	204 632	204 632				
II.20	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE	520 000	520 000				
II.21	PROJET DE CONSTRUCTION DEUX ECOLES PRIMAIRES	855 011	855 011				
II.22	PROJET DE CONSTRUCTION ET MODERNISATION DU MARCHE DU QUARTIER LUILU	344 608				344 608	

TOTAL	14 288 320	2 895 130	2 870 837	2 624 864	2 857 664	3 039 825

I.3. ENGAGEMENTS CONVENUS AVEC LES COMMUNAUTES DE LA COMMUNE DE MANIKA

№	Dénomination de l'infrastructure/ projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/ Projet (USD)
III. 1.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES DE SANTE**	**Santé / Infrastructure**	Quartiers Kasulo, Kasombo et Kakifuluwe	Ce projet consiste en la construction 3 Centres de Santé complet qui contiendront chacun tous les services. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité. Bénéficiaires : La communauté de KASULO, KAKIFULUWE et KASOMBO ainsi que les populations environnantes La structure de ce centre de santé sera composée de : - le Hall d'entrée ; - la Salle d'attente ; - le Service d'administration ; - la Salle d'urgence ; - l'Infirmerie ; - le Laboratoire ; - les salles d'attente consultation ; - les cabinets de consultation ; - le PMI ; - la Maternité ; - le Service gynécologique ; - les salles d'observation ;	De janvier à Août 2024 : achat terrains et construction d'un centre de santé a Kasombo. Janvier à Mai 2025 :	**1 430 000**

				- les toilettes ; - les douches ; - le Château d'eau ; - les Panneaux solaire 5000watts ; - la Fosse septique ; - la pharmacie ; - les 3 salles de traitement de malades. - l'incinérateur - la fosse à placenta - la fosse à ordure La raison de ce projet est que : Améliorer durablement l'accès au soin de santé des populations des quartiers Kasulo, Kakifuluwe et Kasombo.	Kakifuluwe . Janvier à Mai 2026 : Kasulo	
III. 2.	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE**	**Education / infrastructures**	**Kakifuluwe**	Ce projet consiste à construire et équiper une école primaire composées chacune de : - 12 salles de classe ; - 1 bloc sanitaire ; - 1 bloc administratif comprenant 3 bureaux et une réserve - 1 clôture Chaque école sera équipée de 300 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau. Les objectifs de ce projet sont : - Accompagner le gouvernement en ses objectifs du développement durable dans l'éducation pour tous ; - Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité ; - Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation ;	Juin à juillet 2024	**327 505**

				- Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants ; - Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National. Bénéficiaires directs : Les enfants de Kakifuluwe dont l'âge varie entre 6 et 12 ans ; Bénéficiaires indirects : Les enfants et parents des quartiers et villages voisins.		
III. 3.	**PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 COMPLEXE SCOLAIRE**	**Education / Infrastructures**	**KASULO et KASOMBO**	Ce projet consiste à construire et équiper 2 complexe scolaire composé de : - 18 salles de classe pour l'école secondaire ; - 12 salles de classe pour l'école primaire - 3 salles de classe pour l'école maternelle - 2 blocs sanitaires (1 pour école secondaire et 1 pour école primaire et maternelle) ; - 2 blocs administratifs comprenant chacun 2 bureaux, 1 salle de réunion, 2 toilettes et une réserve (1 pour école secondaire et 1 pour école primaire et maternelle) ; - 1 clôture Chaque école sera équipée de 375 bancs (en raison de 25 bancs par classe), 105 tablettes et petites chaises pour école maternelle (en raison de 35 kits par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau.	Janvier à Mars 2024 : Achat terrain. Janvier 2025 à Juillet 2026 : KASULO Janvier 2026 à Juillet 2027 : KASOMBO	**2928 461**

				Les objectifs de ce projet sont : - Accompagner le gouvernement en ses objectifs du développement durable dans l'éducation pour tous ; - Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité ; - Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation ; - Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants ; - Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National. Bénéficiaires directs : Les enfants de Kasulo, Kasombo et des environs dont l'âge varie entre 3 et 18 ans ; Bénéficiaires indirects : Les parents Kasulo, Kasombo et des quartiers et villages voisins. La raison de ce projet est que à Kasulo et Kasombo, Il n'y a aucune école maternelle, primaire et secondaire publique, toutes sont privées et ne sont pas viables.		
III. 4.	**PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS**	**Agriculture**	KASULO, KASOMBO et	Ce projet vise à contribuer à l'amélioration des niveaux de revenu des ménages des quartiers kasulo, kakifuluwe et kasombo grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le	Août 2023	**279 400**

			KAKIFULUWE	bien-être des familles des communautés affectées par le projet de KCC. En effet, la culture de maïs est pratiquée dans ces quartiers mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentables. Ce projet consistera en la distribution des semences et engrais aux agriculteurs de maïs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu. Les objectifs de ce projet sont : - Contribuer à réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire ; - Renforcer les capacités des leaders des agriculteurs pour parvenir à améliorer la production de maïs ; - Contribuer à la création des petites et moyennes entreprises durables. - Contribuer au développement durable du secteur alimentaire et agricole, **Bénéficiaires Directs :**71142 ménages des agriculteurs des quartiers Kasulo, Kasombo et Kakifuluwe à raison de 1/2 Ha / ménage **Bénéficiaires Indirects :** Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers concernés, des quartiers et villages voisins et de la ville de Kolwezi qui pourront consommer le surplus de la production. **Résultats attendus :**		

				- La distribution des intrants aux ménages (par Ha : 25 kg de semences, 200 Kg de NPK et 200 Kg d'urée) pour un total de 310 Ha.		
III. 5.	**PROJET D'ELEVAGE DES PORCS**	**Agriculture/ Elevage / Infrastructures**	**Kakifuluwe**	Ce projet consistera à élever des porcs de reproduction en vue de produire des porcelets à engraisser pour obtenir des porcs afin d'alimenter le marché de Kolwezi et en même temps donner du travail et la connaissance des techniques porcines aux populations de **Kakifuluwe**. **OBJECTIFS DU PROJET** - Créer les revenus de prise en charge des frais de scolarité et de santé - Participer à la réduction du déficit en protéines animales des populations. - Créer des emplois et éviter l'exode des jeunes vers les villes grâce à la formation. **1.4. BÉNÉFICIAIRES** - L'éleveur, le gardien et le vétérinaire employés à la porcherie (organisés en coopérative) - L'ensemble de la population ayant accès aux protéines animales. - Les jeunes du quartier qui peuvent suivre des stages de formation.	Janvier à Juin 2024	**215 644**

III. 6.	**PROJET DE L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE**	**Energie**	**Kasulo, kasombo et Kakifuluwe**	Ce projet consiste en - Aménagement du champ de captage par forage - Captage par pompage à l'énergie solaire - Construction des réservoirs de stockage - Implantation de la canalisation de transfert vers les bornes fontaines - Construction des bornes fontaines Il y a deux situations distinctes dans ce projet : les forages de puits et la création d'un point de captage à Kasombo. Cas 1 : les quartiers dont la zone de forage est dans le quartier. Dans ce cas, le projet va installer 41 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire ou mécanique, des citernes de stockage de capacité totale de 10 m^3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines. Il s'agit des quartiers suivants : - Kasulo : 18 - Kakifuluwe : 18 - Kasombo : 3 Cas 2 : le point de captage sera fait dans le quartier Kasombo. Le projet va installer 4 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de stockage de capacité totale de 10 m^3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines. OBJECTIFS DU PROJET	Mars à Décembre 2023	**1526 000**

				- Accroitre l'accès à l'eau potable - Lutter contre les maladies d'origine hydrique		
III. 7.	**PROJET DE FOURNITURE DES MATERIELS ELECTRIQUES**	**Energie**	**KASULO, KASOMBO et KAKIFULUWE**	Ce projet consiste en l'achat et livraison aux communautés des matériels électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans les quartiers Kasulo, Kasombo et Kakifuluwe affectés par le projet KCC. **Les objectifs de ce projet sont :** - Stimuler le développement socioéconomique local à travers l'électrification - Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la desserte en énergie électrique ; - Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables. **Les résultats attendus est l**a fourniture de : Pour le quartier Kasulo : - 6 transformateurs de 630 Kva - 12 disjoncteurs et	Juin à Octobre 2024	**582 855**

				- Accessoires. Pour le quartier Kakifuluwe : - 1 transformateurs de 630 Kva - 2 disjoncteurs et - Accessoires. Pour le quartier Kasombo - 3 transformateurs de 630 Kva - 2 disjoncteurs 250 A, - 1 disjoncteurs de 400 A, - Càbles de 75 mm², - 4000 m de Câbles aerien et - Accessoires. **La raison de ce projet est a**ctuellement : - A Kasulo : Il existe 3 cabines dans le quartier mais vue la croissance démographique, les transformateurs ne supportent plus la charge et c'est la raison de la demande de 6 transformateurs de 630 KVA. - A Kakifuluwe : le quartier possède 1 seul transformateur de 400 KVA, ce qui ne parvient à desservir tous les habitants en énergie électrique. - A Kasombo : Il y a 4 transformateurs dont 3 en services (2 de 160KVA et 1 de 315 KVA) et 1 de 250 KVA en attente d'installation		

III. 8.	**PROJET D'INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES LAMPADAIRES SOLAIRES**	**Energie / Transport**	**Kasombo**	Ce projet est un programme d'installation et d'exploitation d'environ 100 lampadaires solaires par des systèmes solaires photovoltaïques autonomes. KCC envisage de réaliser ce projet dans le quartier Kasombo de la commune de Manika. Le système photovoltaïque avec batterie peut être comparé à une charge alimentée par une batterie qui est chargée par un générateur photovoltaïque. Le système comprend généralement les composantes de base suivantes : - Le panneau photovoltaïque est composé de modules photovoltaïques raccordés les uns aux autres et fixés sur une structure support (le poteau), il produit la quantité requise d'électricité. - La batterie alimente la charge et assure un stockage de l'énergie électrique ; - Le régulateur de charge protège la batterie contre la surcharge et la décharge profonde de l'énergie électrique : c'est le tableau de bord du système ; - Les câbles assurent le raccordement des composants électriques du système (incluant la mise à la terre et les accessoires de fixation). - Le luminaire est un appareil qui assure l'éclairage des lieux cibles. OBJECTIFS DU PROJET - Éclairer le quartier de la commune Manika par des lampadaires solaires. Le projet permettra d'accroitre la disponibilité et la sécurité de l'approvisionnement en énergie. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale de développement de l'accès des populations à l'énergie.	Avril à Octobre 2027	**196344**

				- Lutter contre le changement climatique par la promotion des projets propre		
III. 9.	**PROJET DE CONSTRUCTION ET MODERNISATION DE 3 MARCHES**	**Economie / Infrastructures**	**KASULO, KAKIFULUWE et KASOMBO**	Ce projet consiste en la modernisation de 3 marchés par la construction de 6 hangars de 7,5m x 15 m ayant des étalages de 5 x 0.8 m, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Le projet sera exécuté en trois composantes : (i) Appui à la construction des marchés ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs du secteur du commerce ; et (iii) Gestion du projet. La composante I comprendra la réalisation des études architecturales et d'ingénierie des marchés, les travaux de construction de ces marchés et la réalisation d'une étude sur la gouvernance des marchés. La composante II regroupera les activités de formation et de renforcement des capacités, ainsi que la sensibilisation dans divers domaines. Elle offrira l'opportunité de mieux structurer les activités commerciales qui pour la plupart restent informelles. Les activités de sensibilisation des commerçants porteront sur la nécessité de rendre formelles les activités, de souscrire des polices d'assurances, d'avoir des comptes bancaires et d'éviter la thésaurisation. Les commerçants, qui ne tiennent pas de comptabilité, seront également formés sur la tenue des registres de recettes-dépenses par de jeunes diplômés qui seront recrutés et formés par une firme expérimentée. Les activités de renforcement des capacités concerneront les membres des associations de femmes, pour améliorer leurs connaissances en gestion des entreprises. Cette activité concernera aussi les cadres du secteur et des structures chargées de la gestion des marchés, pour	Janvier à Août 2024 : Achat terrain et construction d'un marché a kakifuluwe. Janvier à Août 2025 : kasulo et kasombo.	**587 000**

				accroitre leur aptitude à gérer le secteur du commerce et à suivre les commerçants. La composante III concerne la gestion du projet, qui sera assurée par l'entreprise KCC ou un consultant recruté par cette dernière. OBJECTIFS DU PROJET - Doter les communautés des infrastructures socioéconomiques d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités. - contribuer à la redynamisation et à la modernisation du secteur du commerce **Résultats Quantitatifs attendus :** - Trois marchés modernes dotés des sanitaires et bureaux - les populations de **Kasulo, Kakifuluwe et Kasombo** et des environs disposent des marchés d'une capacité d'accueil plus grande, hygiénique et accessible en toute période de l'année La raison de ce projet est que : A Kasulo Il y a deux marchés (CDM et CIME JINGA) mais qui ne représente aucune condition pour les vendeurs. A Kakifuluwe : il existe un lieu de négoce et souvent les populations se rendent à Kasulo pour leur approvisionnement. A Kasombo : du côté centre urbain il n'existe un marché et les communautés s'approvisionnent dans la cité Gécamines.		

				C'est pourquoi la construction, réhabilitation et extension de ce marché est une bonne piste de solution pour la communauté**.** La mise en place de ce projet répondra au besoin d'infrastructure dans la communauté. Ce projet entre en ligne de compte de la politique de l'État et aussi dans les actions prioritaires du PDL de la commune. Il permettra à terme d'améliorer l'offre du marché.		
III. 10.	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**	**Education / Infrastructures**	**KAKIFULUWE**	Construire et équiper 1 centre de formation professionnelle dont chacun sera composé de : - 1 bloc de 4 salles de classes - 1 atelier mécanique - 20 Machines à coudre - 1 atelier électrique - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du chef de centre, la salle de formateurs et une réserve. Chaque centre sera équipé de 100 tables et 100 chaises (en raison de 25 tables et chaises par salle de classe), des tables et chaises pour formateurs ainsi que des meubles pour le bureau du chef de centre. Les ateliers seront équipés pour permettre une bonne formation. Les objectifs de ce projet sont : - Améliorer l'accès à l'emploi des jeunes. - Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité, - Récupérer les enfants en retard de scolarité	Janvier à juillet 2024	**205500**

III. 11.	**PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES**	**Infrastructures et Transport**	**KASULO, KAKIFULUWE et KASOMBO**	Ce projet consiste en la réhabilitation de 10 Km de routes en terre battue repatie dans les quartiers Kasulo (3 KM), Kakifuluwe (2 KM) et Kasombo (5KM). **Les objectifs de ce projet sont :** L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite. Tandis que les objectifs spécifiques sont : - Contribuer aux échanges entre les quartiers - Diminuer le cout de transport	Avril à Août 2027	**669500**
III. 12.	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT**	**Infrastructures et Transport**	**KAKIFULUWE**	Ce projet consiste en la construction d'un pont en béton armé (Frank MAULA) sur l'érosion à Kakifuluwe de 15 m. L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de transport et d'assurer la sécurité de déplacement de la population. Tandis que les objectifs spécifiques sont : - Contribuer aux échanges entre les cellules du quartier - Diminuer le cout de transport	Avril à Août 2027	**205500**
III. 13.	**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN STADE**	**Sport / Infrastructure**	**Quartier Kakifuluwe**	Ce projet consiste à améliorer les conditions de loisir de la jeunesse de la commune et de ses environs et doter aux communautés des lieux de divertissement et rencontre sportive dans plusieurs disciplines tant individuelles que collectives. Apporter également une contribution dans l'amélioration aux infrastructures socio-sportives. L'aménagement de ce stade contribuera dans	Février à Décembre 2027	**618630**

				la diversification des activités de la jeunesse et les compétitions sportives. Ce stade comprendra : - Une aire de jeu de 90mx120m aménagé et doté d'une pelouse naturelle - Des gradins - Une tribune d'honneur - Des vestiaires pour joueurs - Des toilettes publiques - Une Clôture de l'ensemble du complexe **Les objectifs de ce projet sont :** - Doter la jeunesse d'une infrastructure sportive adéquate spécialement un terrain de foot Ball répondant aux normes de sport. - Améliorer les conditions de loisir et de divertissement dans la communauté.		

KAMOTO COPPER COMPANY (KCC SA)

COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT CONVENUS AVEC LA COMMUNE DE MANIKA

N° PROJET	PROJET	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT				
			2023	2024	2025	2026	2027
III.1.	PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES DE SANTE	1 430 000		530000	450000	450000	
III.2.	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE	327 505		327 505			
III.3.	PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX COMPLEXE SCOLAIRE	2 928 461		160000	1384230,671	1384230,671	
III.4.	PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS	279 400	279 400				
III.5.	PROJET D'ELEVAGE DES PORCS	215 644		215 644			
III.6.	PROJET DE L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE	1 526 000	1 526 000				
III.7.	PROJET DE FOURNITURE DES MATERIELS ELECTRIQUES	582 855	582855				
III.8.	PROJET D'INSTALLATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES LAMPADAIRES SOLAIRES	196344					196344
III.9.	PROJET DE CONSTRUCTION ET MODERNISATION DE 3 MARCHES	587 000		249000	338000		
III.10.	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	205500		205500			
III.11.	PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES	669500					669500
III.12.	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT	204632,431					204632,431
III.13.	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN STADE	618630					618630
TOTAL		9 771 472	2 388 255	1 687 649	2 172 231	1 834 231	1 689 106

I.4. ENGAGEMENTS CONVENUS EN MUTUALISATION AVEC TOUTES LES COMMUNAUTES AFFECTEES

№	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/ Projet (USD)
IV.1.	**PROJET DE CREATION D'UN SITE DE DECHARGE ET DES INFRASTRUCTURES DE TRAITEMENTS DES DECHETS MENAGERS DANS LA PROVINCE DU LUALABA**	Infrastructures / Santé / Environnement	Secteur Luilu	Tenant compte de l'ampleur du projet, ce projet aura deux phases : Phase 1 : Etude de faisabilité du projet Phase 2 : Exécution du projet Ce projet va résoudre le problème de la gestion des déchets ménagères dans la ville de Kolwezi et ses environs dans le territoire de Mutshatsha qui reste jusqu'à présent un casse-tête pour les habitants et même pour les autorités. Ce projet consiste donc à la mise en place d'un nouveau site de gestion multi-filière des déchets ménagers. Il est basé sur la réduction des déchets à stocker. Pour cela, il y aura : - La mise en place d'une réduction des déchets à la source, via le tri sélectif - La valorisation biologique des déchets ménagers, par le compostage - Le recyclage de certains types de déchets, qui sera confié aux industries locales spécialisées - Le stockage des déchets ultimes	De 2023 à 2027	1 550 000

				Les objectifs de ce projet sont : - contribuer à la protection de l'environnement et de la santé des populations. - promouvoir les entreprises locales qui se lancent dans ce domaine, et permet de diminuer la part des déchets mis en décharge. **RESULTATS ATTENDUS :** Une décharge et des infrastructures de traitement des déchets disponibles **BENEFICIAIRES** - Les habitants de la ville de Kolwezi - Les habitants du territoire de Mutshatsha aux environs de Kolwezi		

KAMOTO COPPER COMPANY (KCC SA)

COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DU PROJET EN MUTUALISATION AVEC TOUTES LES COMMUNAUTES AFFECTEES

N° PROJET	PROJET	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT				
			2023	2024	2025	2026	2027
I.1.	PROJET DE CREATION D'UN SITE DE DECHARGE ET DES INFRASTRUCTURES DE TRAITEMENTS DES DECHETS MENAGERS DANS LA PROVINCE DU LUALABA	1 550 000	310 000	310 000	310 000	310 000	310 000
TOTAL		1 550 000	310 000	310 000	310 000	310 000	310 000

SYNTHESE COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT CONVENUS AVEC LES COMMUNAUTES DE TROIS ETDs

ETDs	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT				
		2023	2024	2025	2026	2027
SECTEUR DE LUILU	14 415 646	2 940 456	2 774 310	2 878 591	2 814 104	3 008 184
COMMUNE DILALA	14 288 320	2 895 130	2 870 837	2 624 864	2 857 664	3 039 825
COMMUNE MANIKA	9 771 472	2 388 255	1 687 649	2 172 231	1 834 231	1 689 106
MUTUALISATION (SECTEUR LUILU, COMMUNE DILALA ET MANIKA	1 550 000	310 000	310 000	310 000	310 000	310 000
TOTAL GENERAL	40 025 438	8 533 841	7 642 796	7 985 686	7 815 999	8 047 115